



## L'ambassade américaine à Alger rend un vibrant hommage au feu Mohamed Seddik Benyahia

Page 3

# ED DIWAN



Quotidien national d'informations -Mardi 04 Mai 2021- Prix : 15 DA - Tirage 2000 -

Site web officiel <https://fr.eddiwan.dz>

### EDUCATION :

## Le président Tebboune

appelle au dialogue social pour désamorcer la grogne des syndicats



### Actualité

AMMAR BELHIMER :

## « Les législatives

se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République »



ZLECAF :

M. Rezig prend part aux travaux de la 5e réunion du Conseil des ministres

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES:

L'éducation prend la grande part

2

3

AMMAR BELHIMER :

# « Les législatives se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République »

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer a affirmé, lundi, que les élections législatives du 12 juin prochain «se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République» et les citoyens auront le libre choix d'élire leurs représentants. Accordant une interview au quotidien national «El Ghad», M. Belhimer a déclaré que «les élections sont un rendez-vous politique périodique immanquable et les législatives du 12 juin se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», ajoutant que «tous les citoyens seront appelés à ce rendez-vous électoral pour exprimer leurs voix et opinions en choisissant leurs représentants». Pour le ministre, l'engagement du président de la République à dissoudre le Parlement «a ouvert une large voie aux catégories des jeunes et aux nouvelles élites politiques, à travers la nouvelle loi électorale qui a prévu une série de garanties et un nouveau mode de scrutin basé sur le scrutin proportionnel et le principe d'équité, en encourageant les jeunes à la participation, tout en incluant un point essentiel, à savoir: maintenir l'argent à l'écart de toute influence sur le choix libre des électeurs». L'Etat veillera à assurer la sécurité du scrutin pour que les principes de «la transparence, la régularité et la participation libre ne soient pas enfreints tout au long du processus électoral», a-t-il soutenu. A une question sur la relation médias-pouvoir, M. Belhimer a affirmé que l'objectif actuel était de ga-



rantir une presse nationale «libre et transparente», tout en cherchant une équation conciliant «défense de la dualité des intérêts nationaux et rendement professionnel», dans le cadre du travail journalistique et de la déontologie, à condition que cela dure en 2021 et même après. Indiquant que la presse «aujourd'hui s'acquiesce pleinement de son rôle et que tout un chacun est sur la ligne de défense des intérêts du pays, le ministre a estimé qu'on ne peut se référer aux agissements des individus pour accuser des institutions ou tout un secteur. «Les forces du mal représentées par l'oligar-

chie utilisent encore ses canaux médiatiques notamment certains influenceurs à l'étranger pour remettre en cause la légitimité des institutions de l'Etat», a-t-il rappelé. Par ailleurs, le Porte-parole du gouvernement a appelé à mesurer «l'ampleur des ravages légués à travers des enquêtes approfondies en particulier sur l'argent corrompu collecté à travers des cumuls mafieux et de trafic vers l'étranger», ajoutant que l'argent sale «nourrit toujours l'activité de certains journalistes et oriente leur ligne éditoriale». Et d'ajouter que l'objectif de l'Etat est d'«assainir» le secteur de tous ces intrus à travers

le respect strict de la loi dont les droits et obligations. Dans le volet économique, le Porte-parole du Gouvernement a affirmé que les résultats du plan d'urgence mis en place par le Gouvernement, à la lumière des orientations du président de la République seront palpables «dans les plus brefs délais», grâce à la numérisation de plusieurs secteurs qui ont insufflé «une dynamique exceptionnelle à l'économie». «Le Gouvernement actuel mise en ce moment sur les start-up, car constituant «l'épine dorsale» des infrastructures de base des différents secteurs», a-t-il ajouté, notant que «les efforts seront focalisés sur l'encouragement des jeunes créateurs et la création de compétitivité d'idées pour atteindre l'intégration économique. Revenant à l'industrie automobile, M. Belhimer a fait savoir que l'Etat œuvrait à élaborer un cahier de charges rigoureux pour tout acteur intéressé d'investir ce créneau, «un domaine que l'Algérie est tenu d'intégrer pour ne pas se baser uniquement sur l'importation automobile qui constitue une charge pour le trésor public». Il a salué, dans ce sens, «l'expérience réussie» du ministère de la Défense nationale dans l'industrie mécanique, grâce à l'adoption d'un plan et d'une stratégie claires basés sur l'impératif de former et de réhabiliter la main-d'œuvre et d'assurer le transfert technologique, rappelant que cette initiative a déjà été valorisée par le président de la République en personne qui avait préconisé de suivre l'exemple du ministère de la Défense nationale et d'adopter sa stratégie.

## Les agents de la Protection civile appelés à renoncer au mouvement de protestation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé, dimanche, que le sit-in de protestation organisé par les agents de la protection civile était «une violation inadmissible en leur qualité de corps constitué particulier», les appelant à renoncer définitivement au mouvement et que la tutelle observe le droit de prendre les mesures légales à cet effet. «Il a été enregistré un mouvement de protestation organisé par nombre d'agents de la protection civile, contraire à la loi 02-90 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, notamment l'article 43, ainsi qu'à l'article 23 du statut particulier des fonctionnaires relevant des corps de la protection civile», a précisé le

communiqué.

«Nourrit par des parties servant des agendas hostiles à l'égard de l'Algérie, ce mouvement intervient au moment où la tutelle a procédé à l'examen des préoccupations socioprofessionnelles des affiliés de ce corps et à la prise en charge des revendications soulevées dans le cadre de la loi, comme affirmé par le syndicat national des agents de la protection civile publié le 29 avril 2021», a indiqué le ministère dans son document.

Le ministère de l'Intérieur a rappelé «les concernés» par ce mouvement orchestré en leur qualité de corps constitué que ces comportements qui portent atteinte à la sécurité et à la quiétude publiques, sont strictement inadmissibles», les appelant à «rompre définitivement ce mouvement». Et d'ajouter «le minis-

tère de l'Intérieur observe son droit à prendre les mesures légales en vigueur». A rappeler que La Direction générale de la protection civile (DGPC) a réaffirmé, dimanche, que toutes les revendications de ses agents, inscrites dans le Statut particulier et exprimées lors de sit-in de protestation, seront satisfaites dès l'examen des statuts.

Exhortant l'ensemble des agents «à faire montre de discipline et de sens élevé de responsabilité, reconnus aux enfants du secteur et à ne pas céder aux publications subversives visant à semer la confusion et le chaos et à attenter à la stabilité de la patrie», la DGPC assure que toutes les revendications exprimées «ont été soumises aux autorités concernées et qu'une commission se penche sur leur examen».

LEGISLATIVES 2021 :

### La candidature du SG du FLN, Abou El Fadhl Baadji, retoquée

L'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE), a rejeté la candidature du Sg du FLN, Abou El Fadhl Baadji, pour les élections législatives du 12 juin prochain, selon un communiqué émanant, dimanche, de la délégation de l'ANIE pour la wilaya d'Alger. La même source, qui ne donne pas les raisons de son rejet de la candidature du chef actuel du FLN, a toutefois précisé que la décision de l'ANIE a été transmise à la représentante du FLN, Farida al Yami. Outre la candidature de Abou El Fadhl Baadji, plusieurs noms des listes du FLN dans plusieurs wilayas ont été également rejetés, à savoir 5 à Alger, 5 à Oran, 5 à Relizane, 5 à Jijel, 5 à Batna, 4 à Annaba et 2 à Blida.

### L'ambassade américaine à Alger rend un vibrant hommage au feu Mohamed Seddik Benyahia

L'ambassade des Etats-Unis à Alger a rendu, lundi, un vibrant hommage à l'ancien chef de la diplomatie algérienne, Mohamed Seddik Benyahia, décédé le 3 mai 1982 dans un tragique accident d'avion à la frontière irano-turque. «Aujourd'hui marque l'anniversaire de la mort tragique du ministre algérien des Affaires étrangères Mohamed Seddik Benyahia en 1982, lorsque son avion a été abattu alors qu'il travaillait pour trouver une solution pacifique à la guerre Iran-Irak», écrit l'ambassade américaine sur son compte Facebook. «L'Amérique restera à jamais reconnaissante à Benyahia et à ses collègues diplomates algériens pour avoir facilité la libération des 52 diplomates américains retenus en otage pendant 444 jours après que les manifestants ont pris d'assaut l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran», ajoute le texte. L'ambassade des Etats-Unis a illustré son message par une photo de M. Benyahia en train de serrer la main du secrétaire d'Etat adjoint américain, Warren Christopher, au siège du ministère algérien des Affaires étrangères le 19 janvier 1981, après la signature de l'accord de libération des otages américains en Iran.

ZLECAF :

### M. Rezig prend part aux travaux de la 5e réunion du Conseil des ministres

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a pris part aux travaux de la 5e réunion du conseil des ministres de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, organisée par visioconférence, il a été question de l'examen du rapport de la 7e réunion du comité des hauts fonctionnaires du commerce de la ZLECAF, tenue du 29 avril au 2 mai 2021, précise la même source. La réunion a été consacrée au suivi de la mise en œuvre des mesures relatives au traitement des difficultés entravant les échanges commerciaux à travers l'application des listes d'offres tarifaires du commerce des marchandises et au suivi des questions en suspens dans les règles d'origine, et ce en application des recommandations issues de la réunion des chefs d'état et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), tenue le 13 décembre 2020. La réunion s'est également penchée sur l'examen de l'état d'avancement des négociations sur la deuxième phase de l'accord de ZLECAF, incluant les investissements, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et le e-commerce, conclut le communiqué.

### JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE : Abdelaziz Djerad félicite la famille des médias

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a félicité lundi la famille des médias à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, affirmant que la presse nationale vit une mutation «qualitative» imposée par «l'environnement numérique et ses enjeux». «Nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale de la liberté de la presse, et la presse nationale vit une mutation qualitative imposée par l'environnement numérique et ses enjeux, dont la lutte contre les Fakenews et l'instauration d'un espace pour un dialogue responsable et équilibré en vue d'éclairer l'opinion publique», a tweeté le Premier ministre. «Mes félicitations à la famille de la presse. Tous mes vœux de succès aux journalistes pour faire parvenir leur message», a ajouté M. Djerad.

CORONAVIRUS:

### Baisse des contaminations, hausse du nombre des décès au bilan de ce lundi

Rendant, lundi, son bilan quotidien sur la situation épidémiologique en Algérie, le Porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, a fait état de 195 nouveaux cas de contamination au Covid-19, lors des dernières 24 heures. S'il est constaté une légère baisse des contaminations par rapport aux deux derniers jours, Fourar a eu à déplorer, également, pas moins de 10 décès supplémentaires, ce qui au demeurant maintient la courbe exponentielle de la mortalité due au virus.

ED-DIWAN

quotidien national d'informations  
Edité par EURL société seghir  
de communication  
Adresse : 04, Rue belhandouse  
abelkader  
tel. : 041 33 03 29

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Rue Larbi Ben M'Hidi  
- BT 08 - 2° étage  
**Directrice**  
**de la publication**  
FATIMA-ZOHRRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alia  
Beb Ezzouar  
- Alger  
DIFFUSION:  
eldjazairdoc.com

Le Site :  
www.eddiwan.net  
Email :  
contact@eddiwan.net  
Tel : 0770 77 03 30  
FAX : 041 33 03 29  
- 041 33 45 43

Les textes  
et les photographies envoyés  
ou remis à la rédaction ne  
peuvent être rendus ni faire  
l'objet d'aucune réclamation.  
Reproduction interdite  
de tout article sauf accord  
de la direction du journal.

## EDUCATION :

# Le président Tebboune appelle au dialogue social pour désamorcer la grogne des syndicats

Le secteur de l'Education connaît ces dernières semaines un brusque regain de l'agitation sociale, avec un enchaînement de grèves initiées par les différents syndicats du secteur, réclamant tous « l'amélioration du pouvoir d'achat ». Devant le risque d'une escalade, une menace brandie la semaine dernière par la Coordination syndicale, et qui pourrait plomber l'année scolaire, le président Tebboune a repris la main sur le dossier en ordonnant, lors du Conseil des ministres de dimanche, au gouvernement, l'engagement du dialogue avec les différents partenaires sociaux aux fins d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur de l'Education nationale et de revoir le Statut particulier de l'enseignant. Pour rappel, les enseignants des trois cycles de l'éducation avaient organisé le 12 avril dernier une grève à laquelle avait appelé le Conseil national autonome du personnel enseignant



gnant du secteur ternaire de l'Education (CNAPESTE), afin de réclamer la prise en charge des revendications socioprofessionnelles, pour « améliorer le pouvoir

d'achat de l'enseignant et accorder la priorité du dossier du logement au profit de cette catégorie, étant un moyen essentiel et nécessaire qui garantit la stabilité

## REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES:

## L'éducation prend la grande part

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche la réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'adoption de plusieurs exposés et décrets, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici la traduction APS: « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé dimanche, 02 mai 2021, la réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'adoption de plusieurs exposés et décrets. Après l'ouverture des travaux, le Président Tebboune a donné la parole au Premier ministre pour présenter son exposé sur les activités du Gouvernement, suivi des exposés des ministres de la Justice, de l'Intérieur, de l'Habitat et du Commerce ainsi que du Secrétaire d'Etat auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière. A l'issue de l'exposé du Secrétaire d'Etat chargé de la Réforme hospitalière sur le cadre conceptuel et mode opératoire de la mise en œuvre du projet de Réforme hospitalière, le Président de la République a ordonné : - L'ouverture du dialogue avec les différents partenaires sociaux dans le secteur de la Santé pour l'examen de la situation socio-professionnelle des personnels, - La définition d'un calendrier clair pour la mise en œuvre du pro-

jet de Réforme hospitalière, - La révision impérative de l'organisation des Urgences et autres services hospitaliers pour améliorer la relation du citoyen avec l'Hôpital, - La mise en place d'une approche prenant en compte l'efficacité du Service civil en vue de l'encouragement des compétences nationales et de la protection de la Santé publique, Saisissant cette occasion, le Président de la République s'est félicité de la performance du système de santé face à la Covid-19 saluant, à ce propos, tous les personnels du secteur. Secteur de l'Education:

### Le Président de la République a donné les instructions suivantes:

- Engager un dialogue avec les différents partenaires sociaux aux fins d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur.
- Revoir le Statut particulier de l'Enseignant. Après avoir écouté l'exposé du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur l'état d'avancement des projets de réalisation des logements AADL et les propositions soumises pour le parachèvement de ce programme, le Président de la République a instruit à l'effet de:
- Accorder une importance accrue au parachèvement de tous les programmes et projets de réalisation de logements, toutes formules confondues, notamment les logements AADL, en consécration de l'engagement de l'Etat à garantir des logements aux citoyens, particulièrement à la classe moyenne.

- Accélérer le lancement de la Banque de l'Habitat pour une meilleure maîtrise de la politique du logement. Cette Banque réunira toutes les instances de financement et ouvrira la voie aux privés pour participer à son capital.
- Durcir le contrôle et contrer toute tentative ou opérations de détournement des terres agricoles de leur vocation, notamment les terres boisées et irriguées.
- Charger le Gouvernement à l'effet d'élaborer un texte de loi relatif à la préservation des terres relevant du domaine de l'Etat et de régulariser tous les dossiers de propriété foncière en suspens.

Suite à l'exposé présenté par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire sur l'application des instructions du Président de la République relatives à la mise de tous les moyens à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections en prévision des législatives, le président de la République a mis l'accent sur :

- La mise en place d'un plan de prévention sanitaire à l'occasion des législatives du 12 juin 2021 couvrant les encadreurs, les centres et les bureaux, et ce en coordination avec le ministère de la Santé et l'ensemble des services concernés.
- La suspension totale des activités de terrain des membres du Gouvernement avant et durant la campagne électorale.

Commentant l'exposé présenté par le ministre

et un meilleur rendement des enseignants». L'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF) et le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), avaient appelé à observer des sit-in pour la satisfaction d'un ensemble de revendications socioprofessionnelles et pédagogiques soulevées depuis des années. Pour rappel, les revendications des syndicats de l'Education portent sur la révision du statut particulier qui date de l'époque de l'ancien ministre Benbouzid, l'intégration des contractuels, la révision du régime indemnitaire et enfin le rétablissement de la retraite sans condition d'âge. Reste à savoir dans quelle proportion ces revendications seront-elles prises en charge, sachant qu'elle nécessite de gros moyens financiers dans un contexte de crise économique et financière du pays.

## MEZIANE MERIANE :

« C'est l'absence de dialogue social qui est à l'origine des grèves dans l'Education »

Au lendemain de la décision du Conseil des ministres d'engager un dialogue social avec les syndicats de l'Education, Meziane Meriane, responsable du SNAPEST, a réagi positivement à cette décision, imputant la noria des grèves qui affectent en ce moment le secteur à « l'absence d'un vrai dialogue avec la tutelle ». « Si on est arrivé à cet état de fait, c'est la faute de la tutelle qui a fermé les portes du dialogue », a-t-il expliqué au micro de la radio chaîne 3, indiquant par ailleurs que « les syndicats ont planché pendant une année sur un projet de statut particulier qui est finalisé, mais bloqué au niveau du ministère ». Le patron du SNAPEST, un des syndicats membre de la Coordination, propose la mise en place d'un planning, dans le cadre du dialogue prôné par le président de la République et exprime sa préférence pour un dialogue avec le Premier ministre pour, explique-t-il « aller très vite ».

## COMMERCE :

Le président Tebboune ordonne la création d'un nouveau réseau de statistiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres, la création d'un nouveau réseau de statistiques dans le secteur du commerce, afin de déterminer avec précision les besoins nationaux, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Commentant l'exposé présenté par le ministre du Commerce sur le projet de la plateforme numérique du Fichier national du produit algérien, le président de la République a donné au Gouvernement les instructions suivantes :

- Valoriser les efforts consentis dans le cadre de la vision prospective afin de faire sortir le secteur du flou qui plane sur la nature et l'organisation des activités commerciales.
- Créer un nouveau réseau de statistiques en tant que mécanisme reposant sur des véritables indicateurs pour une économie transparente. Ce réseau devra prendre en ligne de compte la production, l'importation, la consommation nationale, et portera sur toutes les communes du pays, dans le but de déterminer avec précision les besoins nationaux. S'agissant du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 20 Ramadhan 1395 correspondant au 26 septembre 1975 portant code du commerce, modifiée et complétée, visant à adapter le système législatif au développement de l'activité commerciale, le Conseil des ministres a approuvé, sur demande du ministre de la Justice, la poursuite de l'examen du texte pour permettre aux jeunes porteurs de projets de créer des start-up suivant un dispositif juridique adapté et simplifié qui favorisera la concrétisation de leur idées et la valorisation de leurs contributions à la production nationale. Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a approuvé des décisions individuelles portant désignations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

Commentant l'exposé présenté par le ministre du Commerce sur le projet de la plateforme numérique du Fichier national du produit algérien, le président de la République a donné au Gouvernement les instructions suivantes :

- Valoriser les efforts consentis dans le cadre de la vision prospective afin de faire sortir le secteur du flou qui plane sur la nature et l'organisation des activités commerciales», ajoute la même source. S'agissant du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 75-59 du 20 ramadhan 1395 correspondant au 26 septembre 1975 portant code de commerce, modifiée et complétée, visant à adapter le système législatif au développement de l'activité commerciale, le Conseil des ministres a approuvé, sur demande du ministre de la Justice, la poursuite de l'examen du texte pour permettre aux jeunes porteurs de projets de créer des start-up suivant un dispositif juridique adapté et simplifié qui favorisera la concrétisation de leur idées et la valorisation de leurs contributions à la production nationale.

## SAIDA BENHABILES :

## « L'élan de solidarité de l'Algérie dérange »

Une forte mobilisation pendant la pandémie, générosité et aide durant le ramadan, présence sur le terrain jusqu'au-delà des frontières pour secourir des populations limitrophes, élan de solidarité infini, sont autant de raisons pour rendre fière l'infatigable présidente du Croissant Rouge Algérien (CRA) qui vante la médaille de l'ONU pour l'action humanitaire internationale accomplie sous sa houlette. « On est devenu une référence et félicité par le président de cet organisme et la fédération des croix et croissants rouges pour le travail de terrain accompli surtout notre contribution dans la lutte de la propagation de la pandémie du coronavirus », loue Mme Saida Benhabiles à la tête du CRA depuis 2014.

L'invitée de la rédaction de la chaîne 3, de la Radio Algérienne tient à saluer les donateurs, les partenaires et tous ceux et toutes celles qui contribuent au sein des associations en général à concrétiser cet élan au nom des valeurs ancestrales de l'Algérie. « Nous saluons également l'autorité politique qui encourage la société civile », ajoute-t-elle. « L'un des 7 principes du mouvement humanitaire est la neutralité, mais néanmoins il y a une ligne rouge quand il s'agit de défendre le pays et les valeurs de la nation », rappelle l'Invitée de la rédaction de la chaîne 3, de la Radio Algérienne. Dans la pratique, dit-elle, la société civile est un instrument de promotion des valeurs ancestrales nationales et universelles à

préservé pour garantir la cohésion de la société. Cette cohésion, elle en fait son credo dans sa lutte pour promouvoir les valeurs nationales. « La diversité peut être un ciment de la cohésion nationale, quand cette diversité n'est pas manipulée par des cercles politiques à des fins inavouées », indique-t-elle notamment sur le plan du financement.

« Les sources de financement doivent être transparentes, car l'opacité des autres pouvant être un danger pour l'Algérie », avertit Mme Behabiles. « Il y a ONG et ONG et il faut être vigilant étrangement il y a des associations qui agissent même à l'étranger, d'où vient la finance pour couvrir leurs actions », s'interroge-t-elle. « Je me bas pour la trans-

parence », insiste la présidente du CRA. S'agissant du « risque d'instrumentalisation », l'invitée évoque la loi à ce sujet appelant à la rigueur dans l'application de loi qui prêche que tout financement étranger doit être soumis à un accord du ministère de l'Intérieur. Sur le chapitre solidarité internationale, Mme Benhabiles dit que « toute action humanitaire étrangère a un agenda politique, alors que l'Algérie non ». « L'Algérie fait de la solidarité humanitaire au moment où les autres font des actions militaires », s'enorgueillit-elle. L'Algérie continue à tendre la main humanitaire à ceux qui sont dans le besoin, ceux qui souffrent notamment les populations des pays limitrophes.

# Le président Tebboune ordonne l'accélération du lancement de la Banque de l'Habitat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres l'accélération du lancement de la Banque de l'Habitat et le parachèvement de tous les programmes et projets de réalisation de logements, toutes formules confondues, notamment les logements AADL, a indiqué un communiqué du Conseil.



Après avoir écouté l'exposé du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur l'état d'avancement des

projets de réalisation des logements AADL et les propositions soumises pour le parachèvement de ce programme, le président de

la République a instruit à l'effet d'accorder une importance accrue au parachèvement de tous les programmes et projets de réalisation

de logements, toutes formules confondues, notamment les logements AADL, en consécration de l'engagement de l'Etat à garantir des logements aux citoyens, particulièrement à la classe moyenne", lit-on dans le communiqué. M. Tebboune a également ordonné d'accélérer le lancement de la Banque de l'Habitat pour une meilleure maîtrise de la politique du logement. Cette Banque réunira toutes les instances de financement et ouvrira la voie aux privés pour participer à son capital, ajoute la source. Par ailleurs, il a instruit à l'effet de durcir le contrôle et contrer toute tentative ou opérations de détournement des terres agricoles de leur vocation, notamment les terres boisées et irriguées. Le président de la République a en outre chargé le Gouvernement à l'effet d'élaborer un texte de loi relatif à la préservation des terres relevant du domaine de l'Etat et de régulariser tous les dossiers de propriété foncière en suspens.

## La volonté politique d'accélérer la relance économique de plus en plus forte



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué samedi que la volonté politique d'accélérer la relance économique "est de plus en plus forte" en dépit de la conjoncture induite par l'épidémie Covid-19. "Conformément à notre engagement, nous nous efforçons, depuis plus d'un an, à préparer l'entrée dans une dynamique économique affranchie des contraintes bureaucratiques et des pratiques des opportunistes corrompus", a affirmé le Président Tebboune dans un message aux travailleurs algériens, à l'occasion de la Journée mondiale du travail (1er mai), lu en son nom par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Lachemi Djaaboube, au siège de la wilaya d'Alger, en présence de membres du gouvernement et des représentants de syndicats et du patronat. "Même si la situation d'urgence induite par l'épidémie a entravé la réalisation de certains de nos objectifs dans les délais fixés, il n'en demeure pas moins que la volonté politique est de plus en plus forte en vue d'accélérer la relance économique dans le cadre d'un large dialogue avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques", a ajouté le président de la République. Dans ce contexte, il s'est dit "confiant" dans les capacités et les ressources de notre pays et l'engagement à l'égard de la feuille de route ambitieuse "que nous avons adoptée et qui est de nature à rompre avec les anciens modèles de gestion des affaires économiques, régis par la mentalité rentière, l'assistanat et la dilapidation". Dans son message aux travailleurs algériens, le Président Tebboune a souligné l'attachement de l'Etat à la préservation des emplois, saluant les efforts consentis par les entreprises à l'effet de préserver les emplois et les salaires en dépit de la situation difficile. Il a, à cet égard, mis en avant l'importance d'aller vers l'économie de la connaissance pour créer davantage d'emplois. "Nous nous orientons progressivement vers l'absorption d'un nombre important de nos jeunes chômeurs à la faveur de la mise en place de mécanismes de soutien aux entreprises économiques, appelées à contribuer à la résorption de la main d'œuvre, dans le but de réduire le taux de chômage, à travers des approches en adéquation avec les exigences de l'économie de la connaissance, notamment à travers les start-up et les petites et moyennes entreprises (PME)", a soutenu le président de la République. Il s'est félicité de l'accès des jeunes algériens au monde de l'entrepreneuriat, estimant que "les prémices de la contribution des jeunes dans la création de la richesse et des emplois commencent à donner les résultats escomptés, ce qui appelle à davantage d'encouragement et d'incitation à adhérer à un mode économique attractif qui prend en charge une partie du chômage que nous nous efforçons par tous les moyens possibles de réduire". Le Président Tebboune a également insisté sur la nécessaire "consolidation de la place des travailleurs, particulièrement la classe moyenne et la classe vulnérable" par la préservation du pouvoir d'achat et la pérennité de la protection et de la couverture sociales au profit de toutes les catégories des travailleurs et des retraités.

### BARKINDO :

## « La demande mondiale d'énergie primaire devrait augmenter de 25% d'ici 2045 »

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Mohammad Barkindo a souligné mercredi que la demande mondiale d'énergie primaire devrait augmenter de 25% d'ici 2045, tout en précisant que les combustibles fossiles auront un rôle à jouer dans la transition énergétique. Intervenant lors du 5e réunion du Symposium regroupant l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Forum international de l'énergie (IEF) et l'OPEP, M. Barkindo a affirmé que toutes les sources d'énergie seront nécessaires pour répondre à la demande mondiale "croissante", selon les déclarations publiées sur la page Facebook officielle de l'organisation. Dans ce contexte, le SG de l'Opep a indiqué que "la demande mondiale d'énergie primaire devrait augmenter à moyen et long terme d'un niveau remarquable de 25% d'ici 2045". Barkindo a soutenu également que les combustibles fossiles auront aussi un rôle à jouer dans la "transition énergétique". "Nous devons rechercher des solutions plus propres et plus efficaces, tout en promouvant l'économie circulaire du carbone comme moyen d'améliorer la per-



formance environnementale", a-t-il plaidé, tout en ajoutant que "les efforts mondiaux pour lutter contre le changement climatique doivent respecter les éléments fondamentaux de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en particulier en ce qui concerne l'équité, la responsabilité historique et les circonstances nationales". Dans son

intervention, M. Barkindo a mis l'accent sur "l'importance stratégique" de l'organisation de ce symposium, qui favorisera, selon lui, des délibérations inclusives et interactives, ainsi qu'un échange "précieux" les des marchés mondiaux du gaz et du charbon. Le SG de l'Opep a remercié les co-organisateurs de l'événement, l'AIE et l'IEF, pour le programme arrêté et a félicité les orateurs

ainsi que les experts invités du secteur privé et public pour leurs connaissances et analyses uniques qui ont été bénéfiques pour toutes les parties prenantes. Consacré au thème des perspectives du marché du gaz et du charbon, le Symposium s'est déroulé via un webinaire. Cet événement fait partie d'un programme de travail trilatéral en cours entre les trois organisations.

## Exportation de 81.000 litres d'oxygène médical liquide vers la Tunisie

Une opération d'exportation de 81.000 litres d'oxygène médical liquide vers la Tunisie a été lancée par la Société algérienne privée spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie), a-t-on appris jeudi des responsables de son unité d'Ouargla. Il s'agit ainsi de trois camions-citernes d'une capacité de 27.000 litres chacun, ayant pris le départ jeudi à zéro

heure depuis Ouargla en direction de la Tunisie via le poste frontalier algéro-tunisien de Bouchebka, dans la wilaya de Tébbessa, a précisé à l'APS le directeur de l'unité d'Ouargla de Calgaz-Algérie. Deuxième du genre après celle effectuée en novembre dernier, l'opération intervient en application d'un contrat de partenariat portant sur l'approvisionnement de gaz industriels,

l'oxygène et l'azote liquéfiés notamment, a souligné M. Nadjib Khedim. D'une capacité de production journalière de 334 tonnes et disposant d'une large flotte de distribution permettant d'assurer l'acheminement de ses produits à ses clients, Calgaz-Algérie compte deux unités implantées à proximité de zones pétrolières et gazières stratégiques, dans les wilayas d'Ouargla et Laghouat,

a-t-il rappelé. Approvisionner les structures hospitalières en oxygène liquide fait partie des activités de l'entreprise qui a alimenté, l'an dernier, plus de 250 structures hospitalières à travers le pays en oxygène médical liquide, à titre gracieux, dans le cadre d'une action de solidarité face à la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus, a-t-il encore fait savoir.

## DISPOSITIF DU FGAR: Plus de 20 projets avalisés en 2020 dans le Sud

Pas moins de 22 projets d'investissement ont été avalisés pour financement dans le Sud du pays en 2020 par l'antenne régionale du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR), a-t-on appris mercredi auprès de l'antenne d'Ouargla de ce dispositif.

Localisés dans les wilayas d'Ouargla, Laghouat, Ghardaïa, Illizi et El-Oued et ayant généré 272 emplois, ces projets, d'une valeur globale de 50 millions DA, pouvant atteindre les deux (2) milliards DA en cas d'extension, sont versés dans l'agroalimentaire, le tourisme et les travaux publics, a précisé la responsable de l'antenne du FGAR à Ouargla, Amina Benoui. Pour le premier tri-



mestre de l'année en cours, la responsable a fait part de l'approbation de 5 projets dans la wilaya d'Ouargla, dont trois dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des services. Le dispositif du FGAR assume, entre-autres missions, la facilitation de l'accès aux crédits bancaires au profit des PME, la contribution des institutions bancaires à la prise en charge des risques de financement des entre-

prises, à travers des garanties financières accordées, et l'accompagnement des micro-entreprises dans le montage financier en vue de leur permettre de se frayer une place dans le tissu économique. L'antenne régionale du FGAR accompagne, en termes de garantie de crédits, les PME des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, El-Oued, Tamansasset, Illizi, Tindouf, Adrar et Laghouat.

### RAMADHAN-METIER DE BERGER A NAAMA: Pénible tâche et défi contre la nature



Etre berger à Nâama signifie une quête perpétuelle d'un pâturage pour le troupeau et d'un point d'eau pour étancher sa soif. Une tâche pénible durant le ramadhan en raison des longues distances à parcourir, souvent sous un soleil ardent et dans un environnement ingrat. Les habitants des étendues steppiques de Sfisifa, Aïn Benkhelel, Kasdir et autres zones de pacage de Nâama pratiquent le métier d'éleveur dans cette wilaya qui dispose d'un cheptel de près de 2 millions de têtes. Le quotidien du pasteur est toutefois ponctué par des conditions météorologiques plutôt difficiles durant le mois sacré. Bousmaha a choisi de planter sa tente au milieu des Hauts plateaux, dans la zone de "Massif" à l'Est de Nâama. Il explique que le métier de berger durant le mois de ramadhan est "un défi constant contre la nature et le climat, car cela demande de la patience, une forte volonté et de la présence pour pouvoir observer le jeûne dans les meilleures conditions possibles". Il estime "difficile de supporter les conditions de travail, eu égard notamment aux violentes tempêtes de sable qui, souvent, redoublent en puissance à la fin du printemps et au début de l'été, période de transhumance pour chercher de meilleurs pâturages", ajoutant que "la vie pastorale, en ce mois de ramadhan est pénible et vous donne le sentiment de lassitude et de fatigue". Miloud, âgé de 27 ans, est

l'un des plus jeunes éleveurs de la région de "Roudassa", près de Méchéria. Il a bénéficié de l'aide de l'Etat pour créer des unités de production d'élevage en zone rurale. Il estime qu'avec le jeûne et les rudes conditions naturelles, la concentration diminue. Le berger doit rester vigilant face aux risques qui le guettent, comme les piqûres de scorpions et les morsures de serpents et autres. Bouhafs, quinquagénaire, se déplace quotidiennement avec ses troupeaux en compagnie de son frère, à travers les zones de pacage, notamment dans la région "Sedrat Laghzal", dans les environs de Nâama, une sortie pour faire nourrir son élevage. La tête voilée d'un chèche pour se protéger des piqûres du soleil. Il porte toujours sur lui une petite radio, un gourdin et une guesba (flûte) qu'il use, à ses temps perdus, pour rompre avec la morosité quotidienne. Pour lui, c'est un moment prompt pour se détresser. Bouhafs relate son quotidien: "durant le ramadhan, je commence mon travail immédiatement après la prière d'El Fadjr. Mon travail se poursuit sans arrêt jusqu'à l'approche du coucher du soleil. C'est vous dire que le berger ne se repose pas, sauf le temps d'un instant pour faire la sieste dans l'après-midi".

#### Solidarité entre éleveurs

Faisant part de la particularité du travail du berger, ses contraintes surtout, tout au long de l'année, il a confié :

"nous sommes, aujourd'hui, contraints de faire des longues distances, parfois pas moins de dix kilomètres par jour, en se déplaçant d'un site à un autre, à la recherche d'un point d'eau ou d'une végétation généreuse". Pour lui, "cette tâche devient de plus en plus difficile, notamment durant le mois de jeûne, une période nécessitant une volonté infaillible et représentant un grand défi à relever au quotidien". Dans la zone de "Hirèche", où se concentrent des dizaines de tentes d'éleveurs d'ovins, issus de la tribu "Beni Okba", comme dans tous les autres sites similaires, l'heure est à la solidarité entre membres de cette communauté. En dépit des aléas du temps et de la difficulté de leurs tâches, les éleveurs de la région se sont habitués à accueillir le ramadhan dans une ambiance de solidarité et de convivialité. "C'est un moment de solidarité sans faille et un sens du partage, digne des valeurs ancestrales", comme l'a expliqué El Hadj Hithala. Outre la période de vaccination du cheptel, coïncidant avec le mois du jeûne, est également celui du lancement de la saison de la tonte du bétail, une pratique qu'entretiennent les familles avec un soin particulier. C'est un savoir-faire qui se distingue en tant que rituel pratiqué de père en fils et qui commence dès le lever du jour. Khatima, une septuagénaire de la région "Hadjeret Et-toual", considère que la tonte des ovins est un travail difficile qui implique les membres de la tribu, voire leur mise à contribution, afin d'achever cette tâche en un temps record. Il reconnaît que "ce travail est loin d'être aisé durant le mois de ramadhan". Lorsque le temps de la transhumance s'achève et que le troupeau regagne enfin la "Z'riba", les bergers parviennent à oublier leur peine et leur fatigue. Les meïdas du f'tour garnies les réunissent autour des meilleurs plats traditionnels. Le tout est suivi de veillées familiales, au tour du traditionnel thé, qui efface les difficultés d'une longue journée d'un travail pénible et d'un jeûne observé dans un milieu particulier, pas comme pour les autres.

### CONSTANTINE-RAMADHAN: Le Covid 19 restreint les initiatives caritatives

Le Covid 19 a restreint les initiatives caritatives engagées traditionnellement à Constantine durant le mois du Ramadhan par des partenaires du secteur de solidarité et autres groupes de bénévoles et associations à caractère social et humanitaire auprès des classes les plus déshéritées, relèvent plusieurs parties concernées par la question. Pour la deuxième année consécutive, la pandémie a rendu quelque peu difficile à Constantine l'exécution des plans d'actions de solidarité mis en œuvre par des instances concernées ainsi que le mouvement associatif, ont affirmé à l'APS des organisateurs chargés de cette mission. Plusieurs catégories pauvres, dont des familles en zones d'ombre, des personnes sans revenus ou à besoins spécifiques, sont "davantage menacées et affectées par la crise sanitaire due à la Covid-19", a déclaré à l'APS le responsable du bureau Souboul El Khairat relevant de la direction des affaires religieuses et des wakfs (DARW), Abdelkader Nouar. L'apparition de cette pandémie à l'échelle locale depuis le mois de mars 2020 a "provoqué une crise économique qui a eu des répercussions majeures au plan social et de solidarité surtout le recul du nombre de bienfaiteurs participant régulièrement dans ce type d'actions", a-t-il précisé. M. Nouar explique que les mesures prises pour freiner la propagation du virus en particulier l'interdiction du regroupement des citoyens et l'obligation du respect de la distanciation sociale, ont entravé cette année l'ouverture d'un nombre important de restaurants d'El Iftar et le bon déroulement de cette opération destinée essentiellement aux nécessiteux et aux sans domiciles fixes (SDF). Cette année, seuls huit(8) restaurants réservés à ces franges sociales, sont actuellement opérationnels alors que leur nombre avant 2020 dépassait les vingt (20) restaurants. 6.029 repas chauds ont été distribués depuis le début du mois de Ramadhan contre 30.000 dénombrés durant la même période de l'année 2019, selon les dernières statistiques établies par la DARW.

#### Les actions de solidarité rares mais pas totalement absentes

Les restaurants de la Rahma du Croissant Rouge Algérien (CRA) de Constantine, destinés à soutenir différentes franges sociales défavorisées ainsi que les passants voyageurs, ne sont pas opérationnels le mois du jeûne, pour la deuxième année consécutive, a indiqué de son côté à l'APS le président du bureau local de cet organisme Ali Abdennour. L'organisation de l'initiative "Maidat Ramdan", figurant parmi les actions caritatives réalisées chaque mois de Ramadhan par le bureau local de cette instance sociale, a été annulée également cette année pour prévenir la propagation du coronavirus, a fait remarquer M. Abdennour. Le comité de wilaya du Croissant Rouge Algérien (CRA) de Constantine dispose actuellement de cinq (5) restaurants implantés dans les communes d'Aïn Smara, d'Ibn Ziad, Aïn Abid, de Constantine et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli (El-Khroub), qui assurait la distribution pendant le mois de Ramadhan de pas moins 600 repas par jour. Plus de 20.000 repas y ont été servis durant le mois de Ramadhan 2019, rappelle-t-on. Par ailleurs, la directrice de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Samia Gouah, a indiqué à l'APS que les services locaux de ce secteur s'adaptent pour maintenir leurs missions en pleine crise sanitaire. Plus de 1.500 couffins de denrées alimentaires, financés par des bienfaiteurs et des opérateurs économiques, ont été distribués depuis le début du mois de Ramadhan aux familles nécessiteuses dans les zones d'ombre de plusieurs communes de la wilaya, a-t-elle souligné. De son côté, le président de l'association Kafil El Yatim Kamel Bousalem a fait savoir que les associations à caractère social et humanitaire restent fortement mobilisées pour recueillir les dons, gérer les demandes d'aides et répondre aux besoins des couches les plus fragiles. Pas moins de 850 kits de produits alimentaires ont été distribués aux veuves, en priorité celles des zones d'ombre.

### MASCARA : Distribution de bus de transport scolaire et du matériel médical à l'occasion de la fête du travail

Dix bus de transport scolaire, deux ambulances et du matériel médical ont été distribués au profit des communes de la wilaya de Mascara lors d'une cérémonie tenue samedi à l'unité principale de la protection civile, dans le cadre des festivités de célébration de la fête du travail. Le wali de Mascara, Abdelkhalek

Sayouda, a présidé cette cérémonie de remise de 10 bus de transport scolaire au profit des communes de la wilaya. L'opération a été financée par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. A la même occasion, une ambulance et quatre fauteuils de chirurgie dentaire ont été remis à l'hôpital "Saad Kha-

led" à Mascara, une autre ambulance et deux tables de maternité ont été destinées à l'hôpital spécialisé infantile et maternel de la ville de Mascara. Ces équipements acquis du budget de wilaya pour renforcer des établissements de santé de la wilaya. A la salle de cinéma "Essaada" du chef-lieu de la wilaya, la section de wilaya

de l'UGTA a organisé une cérémonie en l'honneur d'un groupe de travailleurs et de retraités des entreprises et des administrations de la wilaya et du personnel du secteur de la santé décédés des suites de leur infection par la Covid-19, après avoir été en première ligne dans la lutte contre cette épidémie.

### La Rédaction Recrute...

Le quotidien national d'information culturelle « ED Diwan » recrute un journaliste confirmé (En Langue Française) pour participer au renforcement de sa rédaction.

\*Profil souhaité :

- Bonne expression écrite et orale, bonne capacité d'analyse, et maîtrise de la langue Française.
- Bosseur et dynamique et extrêmement disponible.
- Pour tout contact veuillez vous rapprocher de la rédaction du journal en envoyant votre CV complet à l'adresse électronique suivante : [www.infofilo63@gmail.com](mailto:www.infofilo63@gmail.com)

# L'université algérienne veut aller vers une ouverture sur les nouvelles technologies

L'université algérienne veut aller vers une ouverture sur les nouvelles technologies de l'information et communication (TIC), notamment en dispensant des cours en ligne, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.

Nous voulons aller vers une ouverture de l'université sur les TIC (car) nous avons vu la nécessité d'apporter un plus en matière de communication, à travers des cours en ligne", a souligné le ministre dans un entretien au quotidien national El Watan. Il a relevé, à ce propos, l'existence de "quelques établissements universitaires prédestinés à ce type d'enseignement", exprimant sa volonté de "l'élargir à d'autres". En ce sens, M. Benziane a rappelé qu'au début de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), l'université algérienne a été confrontée à deux choix, à savoir "fermer pour une année ou innover et opter pour un mode d'enseignement autre que le mode classique". Il a indiqué, à cet effet, qu'"un nouveau dispositif hybride a été mis en place pour l'année 2020/2021, s'appuyant sur une alternance d'enseignement en mode présentiel par vagues qui représente 2/3 du cursus, et en mode enseignement à distance", considérant qu'il s'agit d'une "expérience qui a quand même des avantages", du moment que cela a permis de "gérer les flux et faire des économies d'infrastructures". Dans le même sillage, le

ministre a fait observer que, compte tenu des moyens financiers du pays, "il n'est plus possible de continuer indéfiniment à construire des infrastructures universitaires et l'heure est plutôt à la rentabilisation des investissements faits dans ce domaine". "Nous sommes maintenant dans le triptyque optimisation, rationalisation et mutualisation", a-t-il souligné, ajoutant que ce "mode d'enseignement hybride sera suivi d'un dispositif d'évaluation régulier pour l'améliorer". Enchaînant sur "l'ouverture de l'université", M. Benziane a estimé que l'université algérienne est aujourd'hui confrontée à "trois grands défis, à savoir le défi de la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance, celui de l'employabilité liée à l'ouverture de l'université à son environnement socioéconomique, et le défi de son ouverture à l'international". A cet effet, il a évoqué la mise en place d'un dispositif de manière à "supprimer le système centralisé qui empêche les universités de s'ouvrir sur leur environnement et sur l'international", expliquant que cela concerne "la décentralisation d'un certain nombre d'actions". Il a cité à



ce propos l'exemple de la gestion de tout ce qui est en rapport avec la pandémie du Coronavirus, puisque, a-t-il expliqué, le ministère a donné aux universités "le pouvoir d'appréciation et de décision en fonction du contexte sanitaire dans lequel elles évoluent". Il a assuré que cette option

sera "maintenue jusqu'à ce que les établissements universitaires puissent avoir leurs propres projets de développement et aller, à terme, vers l'autonomie". Sur un autre registre et à une question sur "l'abrogation" du système LMD (Licence, Master, Doctorat), le ministre a précisé

qu'il n'est pas possible de "sortir d'un système qui existe mondialement", estimant que "son avantage est de permettre une ouverture sur l'environnement socioéconomique, à travers des formations professionnalisantes de courte durée, permettant à l'étudiant d'être opérationnel immédiatement après sa sortie de l'université, mais aussi de pouvoir travailler durant son temps libre, grâce à des volumes horaires réduits". Concernant le projet de réforme des œuvres universitaires que son ministère doit présenter au gouvernement, M. Benziane a précisé qu'il s'agit d'un nouveau système permettant une "meilleure organisation, une meilleure gestion et une meilleure prestation qui concerne l'hébergement, la restauration, le transport et la bourse". "Actuellement, les étudiants se plaignent du fait que, quel que soit l'effort fourni par l'Etat, la prestation demeure faible, voire nulle dans certains cas", a-t-il déploré, notant que "l'évaluation de toutes les résidences universitaires a fait ressortir que 20% se trouvent dans un état catastrophique, majoritairement à Alger".

## Le manque de sommeil durant le Ramadhan peut entraîner de graves troubles

Dr Hafida Latafi, spécialiste du sommeil à l'Etablissement hospitalier public (EHP) de Birtraria recommande vivement de faire ses heures de sommeil durant le mois sacré du ramadhan pour éviter des troubles pouvant se répercuter sur la santé. Dans une déclaration à l'APS, Dr Latafi a indiqué que les habitudes changent durant le mois sacré du Ramadhan vu que les personnes ne font que 3 à 4 heures de sommeil, ce qui peut modifier l'horloge biologique et entraîner des troubles, dont certains sont apparents et se manifestent dans les comportements individuels aussi bien dans la rue, au travail ou pendant la conduite et d'autres sont internes et entraînent un changement hormonal, une sécrétion d'insuline voire un impact sur la mémoire. Les enfants scolarisés sont perturbés durant ce mois sacré qui coïncide avec le dernier trimestre. Le manque de sommeil peut entraîner des troubles de l'attention et de la concentration chez les élèves, a-t-elle indiqué, rappelant que la date des examens approche. Si il perdure, le manque de sommeil chez les écoliers peut être un facteur d'échec scolaire, selon la spécialiste qui insiste sur le respect des heures de sommeil devant varier entre 6 et 7 heures par jour, tel que recommandé par les experts de la santé pour préserver l'équilibre mental et physique. Des citoyens approchés par l'APS disent souffrir du manque de sommeil durant ce mois sacré, précisant qu'ils se couchent à une heure tardive et doivent se lever tôt pour se rendre au travail ou accompagner leurs enfants à l'école. Zahra, fonctionnaire dans un établissement public, affirme qu'"elle souffre d'un déficit de sommeil, notamment pendant l'après-midi, avec une grande fatigue qui la prend jusqu'à son arrivée à la maison où d'autres tâches l'attendent mais ne pouvant les effectuer". Pour sa part, Mohamed, la trentaine, qui était à l'intérieur de sa voiture a indiqué qu'il dort tard au vu de sa profession libérale « qui n'est pas soumis à des heures fixes », ajoutant qu'il lui est arrivé de dormir plusieurs fois à l'intérieur de son local, lorsqu'il se



sent fatigué et envahi par « le sommeil ». Une mère de trois enfants tous scolarisés, affirme « trouver de la difficulté au matin à réveiller ses enfants pour l'école, car ils dorment tard, bien qu'elle tienne constamment à « ce qu'ils soient au lit à 21h00 ». « Le manque de sommeil chez eux les expose au manque de concentration et à des sautes d'humeur insupportables », a-t-elle déploré. Pour sa part, le président de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), Ahmed Nait El-Hocine a indiqué que la délégation a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation autour de la prévention des accidents de la circulation, lors du mois sacré, notamment en ce qui a trait à la réduction de la vitesse, à la baisse de la vigilance et au manque de sommeil au volant, en collaboration avec des médecins spécialistes en la matière. Le même responsable a fait état de 25.000 accidents de la circulation en 2020, dans lesquels la baisse de la vigilance et le manque de sommeil au volant, étaient la deuxième cause de ces derniers, avec un taux avoisinant 14%, ajoutant que ce facteur « n'a pas induit de très graves accidents seulement, mais a entraîné parfois la mort ».

## Le SNAPAP appelle à unifier les positions et à faire face "aux ennemis de l'intérieur et de l'extérieur"

Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) a appelé, jeudi, les forces nationales à unifier leurs positions, placer l'Algérie au dessus de toute considération et faire face aux ennemis de l'intérieur et de l'extérieur pour défendre le pays et l'unité de son peuple et de son territoire. Dans un communiqué, le SNAPAP "appelle toutes les forces vives à unifier leurs positions, placer l'Algérie au dessus de toute considération et faire face aux ennemis à l'intérieur et à l'extérieur,

mais cela ne saurait être concrétisé que par l'union entre syndicats, partis, associations et organisations pour défendre l'Algérie et l'unité de son peuple et de son territoire". Le syndicat a souligné que le peuple algérien "est conscient des défis et des développements et en parfaite connaissance de tous les plans visant à diviser le pays et les constantes de la nation, mais demeure déterminé à barrer la route aux ennemis en tout temps et en tout lieu". Après avoir dénoncé les voix "pessimistes qui s'élèvent ces derniers temps

venant des sbires qui font allégeance à leurs maîtres parmi les traitres de l'intérieur et les ennemis de l'extérieur pour déstabiliser le pays et l'unité nationale". Le SNAPAP a considéré que ces manœuvres "sont exécutées par un groupe qui, sans aucune appartenance à cette nation, tente de faire barrage au processus de l'Etat moderne". Le SNAPAP comme tout le peuple algérien, "restera solidaire avec les enfants honnêtes de la nation et ceux de l'armée pour préserver l'unité de la nation".

### EPIDEMIE :

## "L'Algérie a enregistré en 2020 pas moins de 2726 cas de malaria"

Le ministre de la Santé Abderahmane Benbouzid a indiqué dimanche que l'Algérie a enregistré en 2020 pas moins de 2726 cas de malaria, "un chiffre record par rapport à la moyenne des cinq dernières années qui est de 700 cas". S'exprimant lors d'une journée de sensibilisation sur cette pathologie, le Pr Benbouzid estime que "la malaria représente une menace permanente et que son apparition est probable du fait des conditions climatiques dans le Sud".

### Le paludisme ou la malaria

Appelé également « fièvre des marais », est une maladie infectieuse due à un parasite du genre Plasmodium, propagée par la piqûre de certaines espèces de moustiques anophèles.

### Comment on attrape la malaria ?

En général, le paludisme est transmis aux individus par la piqûre d'un moustique anophèle femelle infectieux. Seuls les moustiques anophèles peuvent transmettre le paludisme et ils doivent avoir été infectés précédemment par un repas de sang pris sur une personne infectée.

### Quels sont les effets de la malaria ?

Les manifestations cliniques sont très diverses, allant des symptômes grippaux avec une fièvre élevée (39 ou 40°C), des frissons, des maux de tête intenses, des douleurs abdominales et des courbatures.

### Comment guérir de la malaria ?

Si pas de suspicion de résistance, quinine par voie intraveineuse pendant 2 à 4 jours puis chloroquine par voie orale. En cas de suspicion de résistance, Quinine par voie intraveineuse associée à une cycline (antibiotique), puis méfloquine.

### EPILEPSIE :

## 2 à 3 nouveaux cas/jour au service de neurologie de l'EHU d'Oran

Deux à trois nouveaux cas d'épilepsie sont reçus quotidiennement par le service de neurologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran chargé de leur prodiguer les soins nécessaires et leur enseigner l'attitude à tenir face aux crises épileptiques, a-t-on appris mercredi d'un spécialiste de ce service. Parmi la dizaine de patients reçus quotidiennement pour des problèmes d'épilepsie, le tiers (1/3) représente de nouveaux cas, a indiqué à l'APS Sofiane Bouchtara, médecin et maître-assistant en neurologie, précisant que son service dispose "de tous les traitements nécessaires pour prodiguer les meilleurs soins à nos malades". L'épilepsie est une maladie neurologique qui se traduit par une activité électrique anormale du cerveau entraînant une perturbation temporaire de la communication entre les neurones. Habituellement, les crises sont de courte durée et peuvent avoir lieu soit dans une zone précise du cerveau ou dans son ensemble. Pour Dr Sofiane Bouchtara, une prise en charge psychologique est indispensable pour le malade, principalement l'enfant, afin

de se familiariser avec sa maladie, la comprendre et l'accepter. Cette prise en charge "est assurée, dans notre service, par une psychologue qui s'occupe du suivi psychologique des patients", a-t-il souligné. D'autre part, adopter un style de vie sain, bien dormir et s'éloigner au maximum des écrans lumineux, représentent selon Dr Bouchtara, des compléments importants et indispensables pour la gestion et le contrôle des crises d'épilepsie. "Un régime de vie sain, avec une alimentation saine et équilibrée, de bonnes heures de sommeil et rester éloigné au maximum des écrans à lumières clignotantes (Télévision, portable, tablette...), s'avèrent nécessaires pour la réussite des traitements médicaux dans le contrôle des crises épileptiques chez les patients", a-t-il soutenu. Certaines professions sont à éviter chez les personnes épileptiques comme les travaux de maçonnerie, tout comme chauffeurs d'automobiles, entre autres, puisque "la crise peut se manifester à n'importe quel moment, au volant d'une voiture, en faisant de la baignade et en hauteur, d'où le danger réel sur la vie du patient", a souligné le praticien.

# POINTANT LES VACCINS RUSSES ET CHINOIS : Macron assure que «nous sommes face à une guerre mondiale»

Les difficultés d'approvisionnement en vaccins et la lenteur des campagnes vaccinales étaient au cœur du premier jour du sommet de l'UE. Estimant que «nous sommes face à une guerre mondiale d'un nouveau genre», en référence notamment aux vaccins chinois et russes, Emmanuel Macron a appelé à être «souverains» en la matière. Le 25 mars, le sommet virtuel des 27 s'est déroulé dans un contexte assez tendu, dominé par les problèmes d'approvisionnement en vaccins. Face à la troisième vague de la pandémie, plusieurs pays, dont la France et l'Allemagne, ont pris la décision de renforcer de nouveau les restrictions sanitaires, et ceci alors que les campagnes vaccinales ne se déroulent pas comme prévu. Intervenant à l'issue de la réunion, le Président français s'est prononcé à cet égard, évoquant «une guerre mondiale d'un nouveau genre». «Nous sommes face à une guerre mondiale d'un nouveau genre. Face notamment aux attaques, aux velléités de déstabilisation russes, chinoises d'influence par le vaccin. Face à cela, si nous voulons tenir, nous devons être souverains. Nous nous sommes mis aujourd'hui en capacité de produire pour ce faire», a-t-il dit.

ZAMBIE :

## Le secteur privé mobilisé pour intensifier les tests de COVID-19 aux frontières

Le gouvernement zambien a annoncé samedi qu'il avait mobilisé le secteur privé pour intensifier les tests de COVID-19 aux entrées aux frontières dans un contexte de flambée de cas dans d'autres parties du monde du fait de la troisième vague de la pandémie. Le ministre de la Santé, Jonas Chanda, a déclaré que le ministère a publié des directives de test approuvées pour le secteur privé afin de mettre en place des laboratoires aux points d'entrée. «Ceci a pour but d'améliorer nos capacités à détecter et éviter rapidement l'importation de souches variables et mutées de COVID-19 ainsi que d'autres maladies», a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon le ministre, le gouvernement a renforcé les mesures de surveillance en raison des rapports faisant état de différentes souches de la pandémie signalées dans le monde, provoquant une recrudescence du nombre de cas et de décès. Il a cependant exprimé sa gratitude face au taux de positivité de 1% enregistré par la Zambie au cours des deux dernières semaines à partir des tests effectués, témoignant d'une transmission communautaire réduite. Dans le même temps, M. Chanda s'est dit satisfait de la trajectoire à la hausse des chiffres de vaccination depuis le lancement du programme le mois dernier, notant que le ministère avait augmenté le nombre de centres de vaccination à travers le pays, qui s'élève actuellement à 236 et vise à attirer autant de personnes que possible.

## Le «certificat sanitaire» validé par les 27 États de l'UE présenté

Le «certificat vert numérique» censé permettre la circulation en toute sécurité dans l'UE a été présenté ce 28 mars par Thierry Breton. Il contiendra des informations sur la vaccination, les tests réalisés ou la guérison du Covid-19 et devrait être disponible d'ici mi-juin. Une dizaine de jours après la présentation du projet de passeport vaccinal par la Commission européenne, le document a enfin été présenté au public. C'est dans le cadre de l'émission Grand Jury RTL, Le Figaro, LCI, ce 28 mars, que le commissaire européen en charge des vaccins



### Atteindre une capacité de l'ordre de deux à trois milliards de doses»

Emmanuel Macron a également annoncé que l'Union européenne avait «mis sur pied une politique industrielle d'ampleur pour atteindre une capacité de l'ordre de deux à trois milliards de doses par an d'ici au deuxième semestre de cette année». «Nous serons en capacité de combler nos besoins et d'exporter massivement. Nous allons livrer 360 millions de doses au deuxième semestre, près de 420 d'ici juillet, ce qui nous permettra potentiellement d'atteindre notre immu-

unité collective. C'est le seul continent du monde libre qui a une vraie stratégie vaccinale», a déclaré le Président français. Depuis décembre, l'UE a exporté au total quelque 77 millions de doses vers 33 pays, dont le Canada, les États-Unis, le Mexique, le Royaume-Uni et la Chine, a rappelé la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

### «Aucun mea culpa»

Emmanuel Macron a également évoqué de futures «nouvelles mesures à prendre dans les prochaines semaines». «Ces semaines qui viennent seront difficiles,

nous prendrons toutes les mesures utiles en temps et en heure et il n'y a à mes yeux aucun tabou», a-t-il mis en garde. Cependant, le chef de l'État français a défendu sa stratégie, à la fois sa décision fin janvier de ne pas reconfiner et le confinement hybride appliqué actuellement. «Je n'ai aucun mea culpa à faire, aucun remords, aucun constat d'échec», a-t-il lancé, soulignant que les restrictions sanitaires actuelles sont «très fortes».

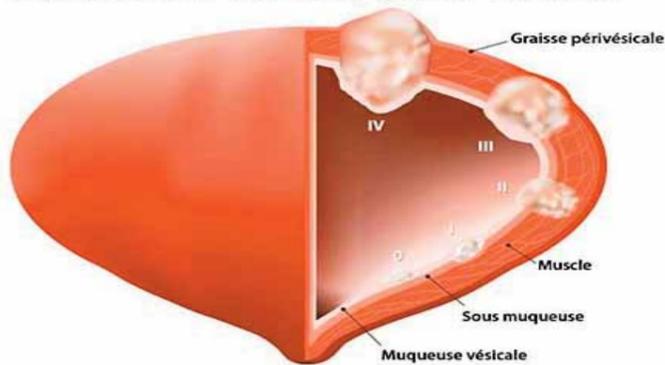
### Plus de sept millions de vaccinés

7.168.437 personnes ont reçu une première dose de vaccin contre le Covid-19 en France où la situation épidémiologique demeure inquiétante. Lors de sa conférence de presse le 25 mars, Olivier Véran a annoncé que le pays recensait 45.641 cas de Covid-19 en l'espace de 24 heures. Le ministre de la Santé a également dit que la pression dans les hôpitaux français allait continuer de grimper dans les prochains jours et qu'il y avait un rajeunissement des malades admis en réanimation à cause du Covid-19. Le nombre de patients en réanimation s'est élevé jeudi à 4.709 contre 4.651 la veille, d'après les chiffres de Santé publique France.

## CANCER DE LA VESSIE :

## Un test urinaire pour le diagnostiquer plus tôt

### Stades du cancer de la vessie



Des chercheurs du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de Lyon, une antenne de l'Organisation mondiale de la santé, ont annoncé dans The Lancet avoir mis au point un test de détection précoce du cancer de la vessie. Ce test urinaire, rapide et sans douleur, détecte la présence d'un gène annonciateur de cancer de la vessie. Le diagnostic pourrait ainsi être posé jusqu'à 10 ans avant le diagnostic clinique. Au cours de leurs tests, les chercheurs du CIRC dirigés par le Dr Florence Le Calvez-Kelm ont détecté ces mutations génétiques plus de 10 ans avant le diagnostic de cancer chez 46,7% des échantillons de patients ayant déclenché un cancer par la suite. Des travaux complémentaires doivent permettre de valider ce test et évaluer son utilité clinique. Environ 12 000 nouveaux cas de cancers de la vessie sont diagnostiqués chaque année en France. C'est le 7e cancer le

plus fréquent. Jusqu'à présent, il touchait essentiellement les hommes mais de plus en plus de femmes souffrent de ce cancer en raison de l'augmentation du tabagisme. La présence de sang dans les urines (hématurie) est souvent le premier signe qui permet de suspecter ce cancer.

Cancer de la vessie:

### Comment se passe une cytoscopie

La technique consiste à introduire un tube, muni d'une fibre optique et relié à un faisceau lumineux, jusque dans la vessie en passant par les voies naturelles afin de détecter les anomalies et de procéder à leur ablation. Jusqu'à présent, elle était réalisée en lumière blanche, ce qui ne permettait pas toujours de voir des petits polypes ou des tumeurs planes, souvent associées à des cancers superficiels et de mauvais pronostic. «À la lumière blanche, dans 30 à 68% des cas, la résection des tumeurs est

incomplète, d'où de fréquentes récurrences et des réinterventions nécessaires», précise encore le Pr Conort.

### Cancer de la vessie:

#### Une nouvelle technique

La nouvelle technique, la cytoscopie en lumière bleue, mise au point par les laboratoires Karl Storz, permet de localiser 30% de cancers en plus. Une heure avant, on injecte un produit photosensibilisant dans la vessie au moyen d'une sonde. Ensuite, on éclaire la paroi de cet organe avec un appareil émettant une lumière bleue pour voir les cellules malignes s'illuminer en rose fluorescent. Les études montrent que des tumeurs superficielles supplémentaires sont repérées chez un patient sur quatre. Surtout, un malade sur cinq bénéficie ensuite d'un traitement plus approprié ! En 2007, la Haute autorité de santé a reconnu l'intérêt de cette technique, en complément de la cytoscopie en lumière blanche. Aujourd'hui, un quart des centres d'urologie sont équipés. Le taux de guérison devrait donc augmenter considérablement dans les années à venir. La méthode pourrait être proposée pour détecter d'autres types de cancer, comme celui des voies urinaires rénales. À moins d'antécédents, l'un des obstacles au diagnostic du cancer de la vessie, c'est qu'il provoque peu de symptômes. Certains doivent toutefois inciter à consulter rapidement. La présence de sang ou une coloration rouge dans vos urines est un signal d'alarme, mais qui peut disparaître, alors que la tumeur continue à se développer.

## Une troisième dose du vaccin Pfizer serait «probablement» nécessaire

Les personnes ayant reçu le vaccin de Pfizer auront «probablement» besoin d'une troisième dose d'ici six mois à un an, puis sans doute d'une injection chaque année, a affirmé le patron du géant pharmaceutique américain. Les personnes ayant reçu le vaccin de Pfizer auront «probablement» besoin d'une troisième dose d'ici six mois à un an, puis sans doute d'une injection chaque année, a affirmé le patron du géant pharmaceutique américain. «Une hypothèse vraisemblable est qu'une troisième dose sera probablement nécessaire, entre six mois et douze mois, et à partir de là, il y aura une vaccination à nouveau chaque année, mais tout cela doit être confirmé», a indiqué Albert Bourla, PDG de Pfizer, dans des déclarations rendues publiques jeudi par la chaîne CNBC. «Et d'autre part, les variants joueront un rôle clé», a-t-il ajouté. «Il est extrêmement important de réduire au maximum le nombre de personnes vulnérables au virus», a poursuivi M. Bourla. Plus tôt dans la journée, le directeur de la cellule anti-Covid de l'administration Biden a lui aussi assuré que les Américains devaient s'attendre à recevoir un rappel du vaccin afin de les protéger contre les variants du coronavirus en circulation.

### «Nous ne savons pas tout à ce stade»

«Nous ne savons pas tout à ce stade», a reconnu le Dr David Kessler, lors d'une audition devant les parlementaires américains. «Nous étudions la durée de la réponse des anticorps», a-t-il précisé. «Elle semble forte mais elle connaît une certaine baisse et les variants sont un défi». «Pour des raisons logistiques, et seulement pour des raisons logistiques, je pense que nous devrions envisager qu'il puisse y avoir un rappel», a fait savoir M. Kessler. L'alliance Pfizer/BioNTech avait déjà annoncé en février étudier les effets d'une troisième dose de son vaccin contre les variants dans une étude clinique. Administré en deux doses, ce vaccin utilise comme celui de Moderna, la technologie novatrice de l'ARN messager, qui n'avait encore jamais été utilisée dans la vie réelle. A ce stade, ces deux vaccins sont les plus performants avec une efficacité de 95% pour celui de Pfizer/BioNTech et 94,1% pour Moderna contre le Covid-19, selon les études cliniques.

## Record de décès au Brésil, AstraZeneca sur la touche en Norvège...

Face à l'aggravation de l'épidémie de coronavirus dans les écoles, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a annoncé vendredi un changement de pied : dans les 19 départements concernés par les nouvelles restrictions, un seul cas de Covid dans une classe entraînera désormais sa fermeture. Le nombre d'élèves contaminés a augmenté en une semaine, passant de plus de 15.000 à plus de 21.000 (soit un taux de 0,17% contre 0,13% il y a une semaine). «La courbe de positivité en milieu scolaire reste inférieure à celle constatée en novembre 2020», a tenu à souligner Jean-Michel Blanquer. Le Brésil a annoncé vendredi un nouveau record de morts du coronavirus en 24 heures, avec 3.650 décès, trois jours seulement après avoir franchi le seuil des 3.000 personnes tuées par une épidémie hors de contrôle. Au total 307.112 personnes sont décédées du Covid-19 depuis le début de la crise sanitaire il y a un an, selon les données fournies par le ministère de la Santé. Les autorités norvégiennes ont prolongé la suspension de l'administration du vaccin d'AstraZeneca jusqu'au 15 avril, jugeant nécessaire d'approfondir l'étude de ses éventuels effets secondaires après l'apparition de cas graves de caillots sanguins.

COVID-19:

# La PC va intensifier ses actions de sensibilisation

Les services de la Protection civile vont intensifier, à travers une campagne qui sera lancée lundi, les actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19), suite à la hausse «importante» des cas de contamination enregistrée ces derniers jours, indique lundi un communiqué de la Protection civile. Suite à la «hausse importante» des cas de contamination avec une courbe haussière des cas de personnes contaminées par la Covid-19 enregistrée ces derniers jours, et afin de «contribuer efficacement» aux efforts de lutte contre la pandémie, les services de la Protection civile, vont «intensifier» à partir de lundi ses actions de «sensibilisation et de prévention» portant sur la Covid-19 au profit des citoyens, précise le communiqué.

Il s'agit notamment de «renforcer les actions de sensibilisation de proximité au niveau des communes en particulier les

## Plus de 12.700 permis d'habilitation à la chasse délivrés par la DGF en 3 ans

La direction générale des forêts (DGF) a délivré plus de 12.700 permis d'habilitation à la chasse depuis le lancement de l'opération de formation des chasseurs, en mars 2018, a indiqué dimanche la directrice de la chasse et de la faune sauvage à la DGF, Wahida Boucekkine. «Sur 12.840 chasseurs ayant déjà passé l'examen d'habilitation à la chasse, à l'issue de sessions de formation, 12.704 ont décroché leur permis de chasse», a indiqué Mme Boucekkine dans une déclaration à l'APS, précisant que ce permis est renouvelable tous les dix ans. Globalement, les sessions de formation ont profité jusqu'à présent à 13.504 chasseurs, dont certains devront passer leurs examens dans les prochains jours, selon les précisions de cette responsable. La formation (théorique et pratique) portée notamment sur les critères permettant aux chasseurs de distinguer les espèces ciblées, quand et comment les abatte, la biologie des espèces, les espèces protégées et interdites à la chasse et le maniement des armes de chasse et les règles de sécurité. Devenue obligatoire par la loi, la formation des chasseurs s'inscrit dans le cadre de la promotion d'une chasse pérenne, responsable et respectueuse des écosystèmes, a souligné la responsable. Dans ce contexte, elle a affirmé que plusieurs textes de loi sont en cours d'élaboration en prévision de la campagne de chasse 2021-2022, la première, après plus de 25ans de suspension due à la situation sécuritaire qui régnait à l'époque. La levée de l'interdiction de la chasse avait été annoncée officiellement par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, le 15 septembre 2020. «Nous devons préparer le terrain pour la réouverture effective de cette activité», a-t-elle souligné. Quant à l'ouverture de la chasse pour la campagne 2021-2022, elle sera lancée officiellement par le Conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique le 15 septembre prochain «a fait savoir la même responsable, précisant que cette instance intersectorielle installée par le ministre de l'Agriculture, après la levée de l'interdiction de la chasse, a les prérogatives d'annoncer l'ouverture et la clôture de la chasse, de superviser et d'orienter les chasseurs. Par ailleurs, le conseil est habilité à déclarer les animaux à chasser et ceux interdits à la chasse à l'ouverture de chaque campagne de chasse, a-t-elle indiqué. Conformément à la loi relative à la chasse, cette instance procède toujours, avant chaque nouvelle campagne de chasse, à l'évaluation du potentiel cynégétique par wilaya. «L'évaluation s'établit sur la base de la saison de chasse précédente afin de déterminer les conditions d'exercice de la chasse et les animaux pour lesquels la chasse est autorisée ou interdite», expliqué Mme Boucekkine.



zones urbaines et les surfaces commerciales, et de collaborer avec les directions des Affaires religieuses, à travers la participation des imams dans les actions de sensibilisation». Les mesures visent aussi à «intensifier les actions de sensibilisation et de prévention dans les établissements édu-

catifs, les centres de formation professionnelle, les universités et les résidences universitaires, d'utiliser les réseaux sociaux comme moyen pour véhiculer le message préventif contre la pandémie et d'intensifier les interventions sur les ondes de la radio nationale, à l'effet de sensibiliser les

citoyens sur les risques de contamination». Au cours de cette campagne, il sera également mis en exergue le rôle des citoyens pour «le respect et l'application rigoureuse» des mesures barrières contre la Covid-19, à savoir «le port de la bavette obligatoire, en particulier dans les places publiques, l'hygiène corporelle et la désinfection des lieux, la distanciation physique d'au moins d'un (1) mètre, ainsi que d'éviter les regroupements notamment devant les locaux commerciaux et les places publiques», ajoute la même source. Il est à rappeler que depuis le début de la pandémie, les services de la Protection avaient effectué, «29.243 opérations d'information et de sensibilisation au profit des citoyens portant sur la pandémie du coronavirus, 32.029 opérations de désinfection générale sur plusieurs installations et structures publiques et privées, en particulier les établissements hospitaliers, les maisons de vieillesse, les pouponnières et les bureaux de poste, afin de limiter la propagation de la pandémie», conclut le communiqué.

## ÉDIFICATION DE L'ALGERIE NOUVELLE :

### Les zaouïas sont aussi concernées

La construction de la Nouvelle Algérie n'incombe pas uniquement au président Tebboune. C'est en ces termes clairs que Aïssa Belkhdar, conseiller chargé des zaouïas et des associations religieuses auprès du chef de l'Etat, a appelé les Algériens à prendre part au projet de l'édification du pays. Lors d'une rencontre avec des imams et des cheikhs de zaouïas et des élèves d'écoles coraniques dans la wilaya de Chlef, Belkhdar a insisté sur la conjugaison des efforts de toutes les catégories et institutions pour le parachèvement de l'édification de la Nouvelle Algérie. «L'édification de la Nouvelle Algérie n'est pas l'apanage du président de la République ou d'un groupe d'institutions étatiques (...) La Nouvelle Algérie est une opportunité pour chaque Algérien et l'étape actuelle nécessite la conjugaison des efforts de tout un chacun», a soutenu le conseiller

non sans ajouter «la Nouvelle Algérie a émergé sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée, et ce, à la faveur de l'élan solidaire de son peuple contre la corruption. Un élan qui a contribué à la réforme du pays et au renouvellement de la plus haute institution: la Présidence». Le conseiller a rappelé que le président de la République a entamé l'édification des institutions consultatives démocratiques par la révision de la Constitution et la consécration des droits et l'amendement de la loi électorale dans un souci de réforme, soulignant que «le peuple algérien a approuvé et plébiscité ces réformes, mettant ainsi en échec toutes les tentatives hostiles des ennemis du pays». Belkhdar a, par ailleurs, mis en exergue l'intérêt que le président Tebboune attache aux zaouïas et aux écoles coraniques compte tenu de leur rôle fondamental dans la préservation de la mé-

moire et le renforcement de l'unité nationale. Il a, à cet égard, appelé à «réhabiliter les zaouïas et à mettre plus en avant les parcours et les itinéraires des érudits tels que Sidi Boumediène El Ghouth, Ahmed Tidjani et Sidi Abderrahmane Athaïlbi afin que les jeunes puissent s'armer de la somme des savoirs et des connaissances que ces savants ont légués au service de la mémoire et de la référence religieuse et culturelle et avoir ainsi les moyens de contrecarrer toute velléité d'altération et de remise en question de notre histoire».

Le conseiller du président, qui a choisi ce mois sacré pour prendre son bâton de pèlerin et rencontrer les différents cheikhs de zaouïas avait d'ailleurs, la veille, dans un iftar à Ain Defla, évoqué le rôle important joué par les oulémas dans la préservation de l'identité du pays.

## Les URS veillent à accomplir leurs missions «humanitaires et sécuritaires»

Les Unités républicaines de sécurité (URS) veillent à accomplir leurs missions «humanitaires et sécuritaires» pour la préservation de l'ordre public et la protection des personnes et des biens, «en toute circonstance» et dans le cadre du respect des lois et des principes des droits de l'homme, selon les explications données par des responsables de différents services opérationnels lors d'une visite guidée des représentants des médias au siège de la direction des URS à Dar El Beida (Alger). A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai de chaque année, les représentants des médias se sont enquis, samedi, lors de cette visite organisée par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), des différentes missions accomplies par les services de la DURS «en toute circonstance» et dans le cadre des lois et des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'agit, entre autres missions, de «préserver la sécurité, rétablir l'ordre public et protéger les personnes et les biens», a-t-on expliqué. Les URS veillent à s'acquitter «de missions humanitaires» en cas de catastrophes naturelles, d'intempéries et de circonstances exceptionnelles comme la pandémie du coronavirus, ainsi qu'à contribuer au contrôle des voies de communication, des ports, des sites stratégiques et à maintenir la quiétude et la sécurité publiques à travers l'ensemble du territoire national. Etant une formation policière mobile et opérationnelle, ces unités disposent «de moyens efficaces pour rétablir l'ordre public et faciliter leurs tâches dans toutes les circonstances», a tenu à préciser le Directeur des URS, le contrôleur de police M'ham-



med Bettache. Protéger les personnes, prévenir contre toute forme d'atteinte à l'ordre public, garantir les droits des personnes et veiller à leur sécurité face aux troubles et protéger leurs biens publics et privés, émanent «de l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des lois de la République», a-t-il soutenu. Parmi les principaux services dont disposent les URS pour l'accomplissement de leurs missions, le service central des activités pyrotechniques assurant des missions pluridisciplinaires, dont le déminage et de désamorçage, à travers l'utilisation de moyens d'intervention, de protection et de détection de haute technologie dénotant «l'attachement de la DGSN à protéger les citoyens et à assurer leur intégrité», a affirmé le chargé de la logistique au niveau de ce service, le commissaire de police, Renani Mohamed. Ledit service comprend également une brigade cynophile dotée de chiens

bien entraînés en matière de recherche de drogues et de produits explosifs, sollicitée aussi dans la recherche de personnes ensevelies sous les décombres en cas de catastrophes naturelles, comme les séismes et les inondations. Le service médical compte parmi les services vitaux à la Direction des unités républicaines de sécurité. Il veille à assurer les soins nécessaires aux citoyens et aux individus et à assurer leur évacuation via des ambulances équipées en matériel médical lors des différents événements, selon le chef de ce service, Yaakoubi Adelane. Dans le cadre de ses missions humanitaires, le service médical propose également ses services aux citoyens dans «les cas ordinaires», notamment dans les zones éloignées, les zones d'ombre et lors des catastrophes naturelles, a ajouté M. Yaakoubi, soulignant que le service «a été mobilisé dans le cadre de l'effort national de lutte et de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus».

## Une formation adaptée dans le domaine de l'entrepreneuriat pour les jeunes stagiaires

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfreha, a annoncé dimanche à Oran la création d'une formation adaptée dans le domaine de l'entrepreneuriat au profit des jeunes stagiaires désirant créer des micro-entreprises. En marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, lors de laquelle elle a présidé la cérémonie officielle de la rentrée professionnelle session mars 2021, la ministre a indiqué qu'en vertu d'un accord signé par son département ministériel avec le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, «une formation adaptée sur l'entrepreneuriat sera donnée aux stagiaires et aux apprentis du secteur de la formation professionnelle sur le point d'obtenir leurs diplômes et désirant créer des micro-entreprises afin de les accompagner dans le montage de leurs propres projets». Cette formation adaptée, dont la durée est de trois à six mois, vise essentiellement à éviter les erreurs dans la gestion entrepreneuriale que les jeunes peuvent commettre dans leurs premiers pas de l'entrepreneuriat, sachant qu'ils seront orientés sur les méthodes de création d'une micro-entreprise, sa gestion financière et leurs rapports avec les banques et autres. Ces jeunes bénéficieront également de l'accompagnement du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, notamment à travers «la maison de l'accompagnement et d'insertion» créés au niveau des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels. Abordant le baccalauréat professionnel, Mme Benfreha a fait savoir que ce projet, considéré comme un projet de société, est en phase d'étude, déclarant «nous tenons à ce qu'il réussisse, c'est pourquoi il faut que l'étude soit complète à tous points de vue, ce qui nécessite que nous soyons très attentifs». La ministre a souligné que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la rentrée de la formation professionnelle de mars 2021 pour accueillir près de 336.000 nouveaux inscrits, sachant que le secteur a fourni près de 350.000 nouvelles places pédagogiques de formation. La nouvelle rentrée se caractérise par la poursuite de l'amélioration du service public pour la formation et l'enseignement professionnels «en sa qualité de secteur sur lequel on compte pour la contribution à la relance économique et auquel le Gouvernement accorde un intérêt particulier, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune encourageant les jeunes à une réelle participation à l'édification de l'économie nationale». La formation a été renforcée, lors de cette session, par des spécialités que le Gouvernement considère comme prioritaires comme l'agriculture, l'agroalimentaire et l'industrie de la pêche en vue de développer l'économie, en plus de spécialités très demandées par les jeunes comme l'industrie cinématographique et les arts qui ont été introduits récemment, a-t-elle indiqué. Dans le but de prendre en charge les zones d'ombre et la femme au foyer et dans le cadre du principe égalité des chances, les formations ont été intensifiées, diversifiées et décentralisées pour les jeunes, en application des orientations du président de la République et en application de l'article 65 de la Constitution. Selon Mme Benfreha, ces mesures contribueront, sans aucun doute, à améliorer la qualité de la formation et à valoriser quelques métiers qui connaissent une certaine réticence de la part des jeunes, à l'instar de l'agriculture et les métiers manuels.

# Les voitures Tesla pourront être achetées avec des Bitcoins

Les cours de la cryptomonnaie s'envolent ce mercredi après l'annonce d'Elon Musk d'un possible paiement en bitcoins de voitures Tesla. «Vous pouvez maintenant acheter une Tesla avec Bitcoin». En un tweet, le milliardaire Elon Musk a à nouveau fait flamber les cours des Bitcoins, la principale cryptomonnaie. Il a ensuite précisé que la somme payée en Bitcoin à Tesla sera conservée en tant que Bitcoin et non convertie en monnaie fiduciaire. Dans un premier temps, seul un citoyen américain pourra s'offrir une voiture Tesla avec des Bitcoins mais cette possibilité sera ouverte à des acheteurs du monde entier de l'année.

Une hausse du cours de 3,8%

Le cours du Bitcoin s'est envolé, avec une hausse de 3,8% pour atteindre le montant de 56.508 dollars, proche du



record - 61.742 dollars. Il faut se rappeler qu'Elon Musk a récemment acheté pour 1,5 milliard de dollars de Bitcoins, ce qui avait déjà propulsé à ses plus-hauts historiques la monnaie virtuelle déjà prisée par certains investisseurs professionnels. Faut-il pour autant investir ? Interrogé par Paris Match, Eric Pichet, directeur du maître spécialisé patrimoine et immobilier de Kedge Business School, exprimait ses doutes : «Une règle d'or est de s'interdire d'emprunter pour acheter. Les risques d'effondrement des cours sont nombreux : la fabrication de faux bitcoins, ou l'introduction d'un virus informatique qui paralyserait le système. L'autre risque serait son interdiction par les Etats et les banques centrales au motif qu'il est, du fait de son anonymat, un outil de blanchiment, de fraude et de financement du terrorisme.»

## L'UE veut prendre le chemin d'un euro numérique, les banques privées s'inquiètent

Bruxelles continue à plaider pour la création d'un euro numérique. Une perspective qui n'enchant pas certaines banques privées qui craignent d'être mises sur la touche par la BCE. À l'heure où les cours des cryptomonnaies, comme celui du bitcoin, atteignent des niveaux records, Bruxelles multiplie les appels pour la création d'un euro numérique. Le dernier sommet de la zone euro a de nouveau mis l'accent sur cette dématérialisation, demandant à ce que des expérimentations soient entreprises en ce sens. «Nous appelons de nos vœux un secteur financier numérique plus fort et plus innovant et des systèmes de paiement plus efficaces et plus résilients. Dans ce contexte, il convient de faire avancer les travaux exploratoires sur l'introduction éventuelle d'un euro numérique», exposent les membres du sommet dans une déclaration. Un pas de plus donc en direction d'une mon-

naie européenne numérique, alors que la BCE avait déjà lancé une consultation sur le sujet dans les pays de la zone euro en octobre. Si les contours de cette potentielle devise sont encore mal définis, elle devrait en tout état de cause être «émise par l'Eurosystème (la BCE et les banques centrales nationales)» et pouvoir «interagir avec les solutions de paiement privées», précise la BCE sur son site. Cette dernière met l'accent sur l'accessibilité de ce potentiel euro numérique, destiné aux «ménages comme [aux] entreprises», y compris pour des «paiements quotidiens». L'initiative pourrait également avoir un «intérêt défensif», afin d'éviter que des acteurs privés n'en viennent à généraliser d'autres monnaies virtuelles, comme le précisait à Sputnik Nicolas Dufrene, économiste et directeur de l'Institut Rousseau en novembre. «Il peut y avoir une optique défensive [...]. Il y a cette idée de

dire: "si des acteurs privés cherchent à imposer une monnaie numérique dont l'utilisation se généraliserait, conservons nous aussi la possibilité de mettre en place une monnaie numérique», expliquait-il alors. Un danger prégnant à l'heure où le paiement en bitcoin séduit de plus en plus de multinationales, au risque d'engendrer une forme d'hégémonie sur les autres cryptodevises. Le 24 mars, Elon Musk a déclaré que Tesla acceptera dorénavant les règlements en bitcoin.

### Les banques privées sceptiques

Du côté des banques commerciales, le projet d'une devise virtuelle régentée par la BCE fait grincer quelques dents. Le scénario selon lequel les particuliers posséderaient directement un porte-monnaie électronique à la BCE, en passant par-dessus les banques privées, inquiète particulièrement, rapporte Le Figaro. «Le principal écueil d'une monnaie

numérique de banque centrale serait de court-circuiter les banques commerciales et de leur enlever une partie substantielle de leurs métiers», explique au quotidien Pierre-Édouard Batard, directeur général de la Confédération nationale du Crédit mutuel. Une situation également dommageable pour la relation qu'entretiennent les banques privées avec leur client, ajoute le spécialiste. Une partie des paiements ne passant plus par leur intermédiaire. L'UE n'est cependant pas la seule à travailler sur une monnaie nationale ou supranationale numérique, puisque des expérimentations ont lieu aux quatre coins du globe. «Plus de la moitié des banques centrales dans le monde déclarent avoir un groupe de travail qui planche sur ces questions, et qui pourrait envisager de mettre en circulation une monnaie numérique à brève échéance», précisait Nicolas Dufrene à Sputnik en novembre.

JUSQU'À 100 MILLIONS DE FRAUDE:

## Quand certaines entreprises abusent du fonds de solidarité

La Cour des comptes a appelé à mieux contrôler les sommes versées par le fonds de solidarité. Le but? Éviter que ce soutien financier ne dépasse pas le préjudice subi par l'entreprise. Au micro de Sputnik, l'économiste Henri Sterdyniak dépeint une situation très difficile pour le gouvernement, qui a dû faire des choix cornéliens. À l'heure où 16 départements se reconfinent, certains s'en tiennent-ils trop bien grâce au fonds de solidarité? C'est l'une des inquiétudes exprimées dans le rapport annuel de la Cour des comptes. Préoccupés, les sages de la rue Cambon ont appelé à mieux contrôler les sommes distribuées par cet «outil général de soutien aux petites entreprises versant l'équivalent d'un revenu de survie à leur dirigeant» frappé par la crise du Covid-19. Des abus malgré un «succès [...] face à la crise» sanitaire, relèvent les rapporteurs. «Créé en deux semaines, il a permis de limiter les effets de la crise par la distribution rapide, au 31 décembre 2020, de 11,8 milliards d'euros d'aides à 1,8 million d'entreprises et d'entrepreneurs individuels et indépendants», poursuivent-ils.

Les «inconvenients de toute politique générale»

La juridiction financière note cependant que le fonds de solidarité s'est mué depuis un an en un ensemble «de mesures plus durables visant à éviter la faillite d'entreprises de plus grande taille, en particulier dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture.» Or, les contrôleurs constatent «pour la grande majorité des demandes d'aide une quasi-automatisme de versement reposant sur des informations essentiellement déclaratives.» «La

Cour des comptes et dans le vrai. Ceci étant dit, il faut garder à l'esprit que nous sommes dans une situation tout à fait exceptionnelle. Le gouvernement a eu le souci de faire le maximum et évidemment, l'on trouvera toujours des cas où les indemnités sont supérieures aux revenus qu'aurait générés telle entreprise en temps normal», estime au micro de Sputnik Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE. «Ce que redoute la Cour des comptes fait partie des inconvénients de toute politique généreuse. Certaines personnes ne sont pas indemnisées et d'autres le sont un peu trop», souligne l'économiste. L'expert se montre clément avec les choix du gouvernement: «Il est particulièrement difficile d'ajuster le tir dans une telle période.» Les magistrats financiers estiment quant à eux que le contexte, qui voit un même outil servir des objectifs et publics différents, «accroît le risque d'un cumul des aides supérieur au préjudice subi et majore le risque de fraude.» Les Échos notent qu'une entreprise «peut –en toute légalité– bénéficier en même temps d'un prêt garanti par l'État, du chômage partiel, de reports d'échéances fiscales et sociales (voire d'exonérations de cotisations), ainsi que d'aides de divers organismes de la Sécurité sociale ou des fonds de soutien régionaux.» Le quotidien économique de référence souligne qu'un tel cadre peut potentiellement mener une entreprise fermée administrativement en novembre 2020 à améliorer son bénéfice par rapport à la même période l'année dernière. Et des entreprises de grande taille pourraient être concernées. «Tout d'abord, un certain nombre de grandes entreprises sont aussi en difficulté et subis-

sent des pertes importantes», rappelle Henri Sterdyniak. Il souligne également que des secteurs sont durablement touchés par cette crise comme l'hôtellerie-restauration, l'événementiel, la culture ou le sport. «Il faut leur permettre de repartir. Donc l'État les aide, même s'il s'agit d'entreprises de taille importante. Encore une fois, le gouvernement a fait le choix de ne pas laisser mourir ces secteurs non essentiels», explique le membre des Économistes atterrés.

### «Un risque de fraude significativement augmenté»

L'exécutif se défend de toute gabegie et explique que «l'urgence économique impose de ne pas rallonger les délais de versement de ces aides mensuelles.» Ainsi, contrôler de manière approfondie chaque demande est impossible. «Les sommes qui sont concernées par les fraudes doivent être relativement modestes», estime cependant Henri Sterdyniak. Cette dernière s'avère en effet limitée pour la période allant de mars à septembre 2020, si l'on en croit la Cour des comptes qui l'estime entre 0,3% et 1,6% des aides distribuées. Cela représente de 20 à 100 millions d'euros. Bercy a annoncé que d'administration fiscale avait procédé à 92.000 contrôles après le premier confinement en sélectionnant des dossiers suspects. Environ un tiers d'entre eux ont révélé des fraudes.

### Fraude sociale:

#### le gouvernement et le Sénat enfin sur la même longueur d'onde?

Mais le risque est désormais plus grand, souligne le rapport de la Cour des comptes. Les sages estiment que le renforcement du fonds afin de compenser les pertes d'exploitation

d'entreprises plus grandes engendre «un risque de fraude significativement augmenté». Les magistrats financiers ont donc formulé plusieurs recommandations. Tout d'abord, la mise en place d'outils pour «éviter que le cumul d'aides versées à une entreprise soit supérieur au préjudice subi», ainsi qu'une «instruction plus exigeante des aides et un dispositif de prévention de la fraude et de sanctions.» Elle souhaite également que les contributions des collectivités territoriales au fonds de solidarité soient considérées comme des dépenses de fonctionnement. Actuellement, elles sont regardées comme des dépenses d'investissement. Mais le gouvernement ne semble pas sur la même longueur d'onde et estime que cette dérogation comptable accordée aux collectivités est «justifiée par le caractère exceptionnel du Fonds.»

### La solution des prêts participatifs?

En revanche, Bercy s'est dit résolu à lutter contre les effets d'aubaine du fonds de solidarité. Il assure que le déploiement de l'aide sur les coûts fixes aura pour «objectif de limiter les effets de sur-indemnisation.» Côté fraude, le ministère dirigé par Bruno Le Maire a annoncé avoir mis en place et renforcé des contrôles à trois niveaux: par filtres automatiques, a priori et a posteriori. Pas moins de 43,6 millions de versements indus ont ainsi été constatés à la fin janvier 2021. «Tout va se jouer au moment où ce fonds de solidarité va naturellement s'éteindre. Cela devrait se faire vers le mois de septembre, quand la France aura retrouvé une activité quasi normale. Certaines entreprises devront alors composer avec de graves difficultés de trésorerie.

## La plateforme Discord pourrait être vendue pour plus de 10 milliards de dollars

D'après Bloomberg, Microsoft voudrait racheter la plateforme de discussions Discord pour une somme qui avoisinerait 10 milliards de dollars. La plateforme de discussions Discord pourrait être rachetée pour plus de 10 milliards de dollars, selon le site spécialisé VentureBeat, qui cite des sources anonymes. Les négociations seraient même en phase finale avec un acquéreur, d'après l'article publié lundi. Pour Bloomberg, ce serait Microsoft qui serait intéressé par le logiciel, bien qu'aucune information officielle ne confirme ce rachat, «jugé pas imminent». Lancée en 2015, Discord a été créée d'abord pour les amateurs de jeux vidéo qui voulaient discuter (à l'oral et à l'écrit) pendant leurs parties. L'affluence a explosé pendant la pandémie, grâce aux besoins accrus d'outils de communication, visuels et audio. Des groupes d'amis s'y connectent pour regarder un film «ensemble» ou travailler, par exemple. Fin 2020, la société basée à San Francisco a annoncé avoir levé 100 millions de dollars. Mais sa réputation a été un peu ternie par l'arrivée de supporters extrémistes de Donald Trump, bannis en masse des plateformes dominantes. Discord n'a pas immédiatement répondu à une sollicitation de l'AFP.

## Le bitcoin établit un nouveau record historique

Le cours du bitcoin vient d'inscrire un nouveau record dans l'histoire de son évolution: il a dépassé le précédent, de plus de 58.000 dollars, pour s'établir à 60.104 dollars. Le prix du bitcoin, la cryptomonnaie la plus populaire actuellement, a pulvérisé un nouveau record en crevant le plafond des 60.000 dollars, soit plus de 50.000 euros. Sur Binance, considérée comme la plus grande plateforme d'échange de cryptomonnaies dans le monde en matière de volume, le bitcoin a augmenté à 11h29 GMT de 5,77% pour arriver à 60.104 dollars, soit 50.300 euros. Selon le site CoinMarketCap, qui calcule le prix moyen sur plus de 20 bourses, le bitcoin a atteint à 11h33 GMT 59.952 dollars, soit 50.180 euros. La dynamique est donnée sur 24 heures.

### L'ascension du cours du bitcoin

Depuis fin janvier, la valeur du bitcoin est montée en flèche durant quatre semaines de suite. Elle a presque doublé en février par rapport aux 32.000 dollars à la fin du premier mois de 2021. Cependant, la dernière semaine de février a vu ce taux de change reculer après avoir enregistré un nouveau record et atteindre les 58.352 dollars (48.834 euros) le 21 février. Le lendemain, le bitcoin est descendu en dessous de 50.000 dollars pour ne plus valoir que 44.500 dollars (37.241 euros) le 26 février. Avant de reprendre son mouvement ascendant. Le cours du bitcoin semble avoir été dopé entre autres par la décision annoncée début février par la société Tesla d'y investir 1,5 milliard de dollars (1,2 milliard d'euros) et de se préparer à l'accepter comme moyen de paiement pour ses voitures électriques. La banque américaine Goldman Sachs a déclaré pour sa part, selon des sources proches de Reuters, qu'elle reviendrait dans le monde des cryptomonnaies en relançant le service de trading.

# Le Royaume-Uni réitère son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui



**L**e ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, James Cleverly, a réitéré récemment le soutien du Royaume-Uni aux efforts menés par l'ONU pour parvenir à une solution politique juste et durable qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui.

«Le Royaume-Uni soutient pleinement les efforts menés par l'ONU, comme indiqué clairement dans la résolution 2548 du Conseil de sécurité de l'ONU, pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable (...) qui prévoit l'autodétermination du peuple

du Sahara occidental conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies», a répondu le ministre d'Etat dans une question de la députée travailliste, Rachel Hopkins. James Cleverly, répondait à une question sur quelles sont les discussions qu'il a eu sur la question du référendum d'autodétermination lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara Occidental. «Nous appuyons fermement les efforts du secrétaire général des Nations Unies pour nommer un envoyé personnel dans les plus brefs délais afin que les consultations entre les parties puissent reprendre», a-t-il ajouté.

## Deux compagnies égyptiennes comptent investir au Sahara Occidental en violation du droit international

Les compagnies pétrolières égyptiennes Khalda Petroleum Co. et Qarun Petroleum comptent investir plus d'un milliard de dollars dans le domaine de l'exploration pétrolière au Sahara occidental, en violation du droit International. La compagnie Khalda Petroleum compte forer, au Sahara occidental, 35 puits d'exploration et 52 puits de développement entre 2021 et 2022 pour un coût global de 830 millions de dollars, a déclaré son président Saeed Abdel Moneim, rapporte le site Arab News, citant la chaîne de télévision saoudienne Al Arabiya. Il a précisé, en outre, que la compagnie visait à produire, à terme, 130 000 barils de pétrole brut et de condensats, et 630 millions de pieds cubes de gaz naturel. De son côté, Qarun Petroleum envi-

sage d'investir 252 millions de dollars dans la région en forant 24 puits de développement et 5 puits d'exploration entre les années 2021 et 2022, selon les déclarations de son président Ashraf Abdel-Gawad. Qarun Petroleum s'est d'ores et déjà fixé l'objectif de produire 9 millions de barils de pétrole brut par an. La Cour internationale de justice (CIJ) considère le Sahara occidental comme un territoire distinct de celui du Maroc, ce qui implique qu'aucune compagnie étrangère ne peut investir dans les territoires sahraouis. Au cours de l'année 2020, le Maroc a exporté illégalement 1,1 million de tonnes de phosphate à partir du Sahara occidental pour une valeur de 170,8 millions de dollars, selon un rapport du WSRW (Western Sahara Resource

Watch), un observatoire chargé de suivi de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental. Le WSRW signale que durant l'année 2020, le phosphate sahraoui a été transporté par 22 navires vers différentes destinations, signalant que l'Inde et la Nouvelle Zélande ont été les premiers importateurs de ce minerai dans le cadre d'accords passés avec la société marocaine (OCP) spécialisée dans l'extraction du phosphate. Le WSRW explique, à ce propos, que l'OCP n'a aucun droit d'exporter le phosphate du Sahara occidental. «L'exportation illégale du phosphate est une importante source de revenus pour le Maroc qui occupe militairement une grande partie du Sahara occidental, ce qui est contraire au Droit international», sou-

tient le rapport qui rappelle que des représentants du peuple sahraoui ont, à maintes reprises, attiré l'attention de l'Organisation des Nations unies et des compagnies étrangères impliquées dans l'exploitation des ressources naturelles de ce pays. «Le commerce du phosphate du Sahara occidental est très controversé. Les Nations unies considèrent le Sahara occidental un territoire non autonome (...) Comme stipulé par la Cour internationale de justice (CIJ) et réitérée dans quatre arrêts consécutifs de la Cour européenne de justice, le Maroc n'a ni souveraineté ni mandat international pour administrer le territoire», a indiqué l'observatoire dans une lettre adressée au groupe brésilien Cesari, dont des filiales ont investi au Sahara occidental.

TCHAD:

## Le CNT nomme un gouvernement de transition



Le Conseil national de Transition a nommé dimanche un gouvernement de transition, a annoncé à la télévision d'Etat le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermandoa Agouna. Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président, qui a pris la tête d'un Conseil militaire

de transition (CMT), a nommé par décret 40 ministres et secrétaires d'Etat. Un nouveau ministère de la Réconciliation nationale et du Dialogue a vu le jour. Il avait nommé lundi Albert Pahimi Padacké au poste de Premier ministre de transition. Dernier Premier ministre

d'Idriss Déby Itno avant que ce dernier ne supprime le poste en 2018, M. Pahimi Padacké avait promis un «gouvernement de réconciliation nationale» et avait lancé des «larges consultations» durant la semaine en vue de proposer des noms au président du CMT.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO :

## Un responsable musulman tué pendant la prière du soir

Un responsable musulman a été tué par balle samedi soir dans la principale mosquée de Beni, ville-martyre de l'Est de la République démocratique du Congo où un groupe terroriste est accusé du massacre de milliers de civils depuis 2014. Le cheikh Ali Amin a été tué à l'heure de la prière du soir «aux environs de 19h30-20h00 (17h30-18h00 GMT)», a indiqué un officiel de Beni, Aloïse Mbwa-

rara, cité par l'agence AFP. «Des bandits sont venus et ont tiré sur lui pendant la prière du soir», a-t-il ajouté, rappelant que les musulmans sont en pleine célébration de leur mois sacré du ramadhan. Plus d'un millier de civils ont été massacrés en territoire de Beni (province du Nord-Kivu) rien que depuis novembre 2019. Les tueries sont attribuées par les autorités au groupe armé des Forces démocratiques alliés (ADF). D'autres personnes ont été tuées samedi dans la région de Beni, dans de nouvelles attaques attribuées aux ADF, sans que le bilan exact ne soit encore disponible de source sûre. A l'origine des rebelles musulmans venus de l'Ouganda voisin il y a 25 ans, les ADF sont aujourd'hui une «organisation terroriste», affiliée à l'Organisation terroriste autoproclamée Etat islamique

(EI/Daech), ont récemment décrété les Etats-Unis. Reçu mardi à l'Elysée, le président congolais Tshisekedi Félix a appelé à l'aide la France pour lutter contre les ADF. Vendredi soir, le président congolais a annoncé la prochaine proclamation de «l'état de siège» dans les deux provinces voisines du Nord-Kivu et de l'Ituri pour lutter contre la violence des groupes armés.

## Mahmoud Abbas annonce le report des élections palestiniennes

Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi un report des premières élections en 15 ans dans les Territoires palestiniens tant que la tenue du scrutin n'était pas «garantie» à Al Qods occupée, annexée par Israël. «Nous avons décidé de reporter la date des élections jusqu'à ce que (...) notre peuple puisse exercer ses droits démocratiques à Al Qods», a déclaré M. Abbas à l'issue d'une rencontre de la direction de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) portant sur les législatives prévues pour le 22 mai prochain.

RUSSIE :

## Moscou sanctionne huit responsables européens, dont le président du Parlement européen

Moscou entend riposter contre des sanctions mises en place par Bruxelles contre des hauts responsables russes le 2 mars. Regain de tensions entre Moscou et l'Occident. La Russie a annoncé vendredi 30 avril des sanctions contre huit responsables européens, dont le président du Parlement européen, David Maria Sasso, en représailles à celles mises en place par l'UE en mars. Parmi les personnes visées figure Asa Scott, responsable d'un laboratoire spécialisé dans les substances hautement toxiques en Suède, qui avait confirmé les conclusions d'un laboratoire allemand sur l'empoisonnement d'Alexei Navalny. Le député français Jacques Maire, rapporteur spécial sur l'empoisonnement de l'opposant russe à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), est également concerné.

YEMEN :

## 18 prisonniers de guerre échangés

Les forces pro-gouvernementales yéménites et le mouvement Ansarullah (Houthis) ont procédé samedi à un échange de prisonniers dans la province de Marib (nord), ont indiqué des sources gouvernementales. Un responsable cité par l'agence Chine nouvelle a indiqué que 18 détenus avaient été libérés dans le cadre de cet échange entre les deux parties. Sous la médiation de chefs tribaux, chacune a libéré neuf prisonniers, a-t-il précisé. Les membres d'Ansarullah ont intensifié leur offensive début février dans cette province, entraînant une série de combats intenses avec les forces gouvernementales qui ont fait des centaines de morts de chaque côté. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a déclaré cette semaine que près de 20.000 personnes avaient été déplacées par ces violences et que des dizaines de civils avaient été tués ou blessés. Le Yémen est embourbé dans une guerre civile depuis fin 2014, lorsque le mouvement Ansarullah (Houthis), soutenu par l'Iran, a pris le contrôle de plusieurs provinces du nord et a chassé de la capitale Sanaa le gouvernement du président Abd-Rabbo Mansour Hadi. Une coalition panarabe dirigée par l'Arabie saoudite est intervenue en mars 2015 pour soutenir ce dernier.

# WASHINGTON POST: Les journalistes emprisonnés au Maroc méritent l'attention de l'administration Biden

Les journalistes emprisonnés au Maroc, Soulayman Raïssouni et Omar Radi, notamment, méritent l'attention de la nouvelle administration des Etats-Unis "qui devrait discuter avec le régime marocain de son bilan en matière de droits de l'Homme", écrit The Washington Post dans son éditorial de vendredi.

Le quotidien américain relève que "l'un des problèmes de politique étrangère les plus délicats hérités par l'administration Biden est la reconnaissance imprudente par l'ex-président Donald Trump en décembre de la (prétendue) souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental" occupé. Il s'agit, selon le journal, d'"une décision qui a renversé la politique américaine de longue date et mis Washington en désaccord avec les alliés européens, les nations africaines et les résolutions de l'ONU". "M. Trump n'a pas agi sur le fond de la question, mais dans le cadre d'un accord visant à inciter le Maroc à améliorer ses relations avec l'entité sioniste", poursuit le Washington Post qualifiant cette démarche de "récompense injuste et inutile pour un régime qui, sous le roi Mohammed VI, est devenu de plus en plus autocratique". Et la nouvelle administration américaine "a sans surprise été lente à préciser si elle confirmera la position de Trump ou l'inversera, comme l'ont exhorté 25 sénateurs", écrit encore le journal. Mais "avant de prendre une décision, elle devrait discuter avec le régime marocain de son bilan



en matière des droits de l'homme - et, en particulier, de ses atteintes à la liberté d'expression". Le quotidien américain rappelle dans ce contexte qu'un certain nombre de journalistes marocains et de militants des droits humains ont été poursuivis pour avoir critiqué le roi ou dénoncé la corrup-

tion, et deux journalistes particulièrement éminents sont depuis plus de trois semaines en grève de la faim qui pourraient avoir des résultats tragiques en raison de la dégradation de leur état de santé. Il s'agit de Soulayman Raïssouni, rédacteur en chef du journal Akhbar Al-Youm, et Omar

Radi, journaliste d'investigation. Ils sont tous deux emprisonnés sans procès depuis l'année dernière. M. Raïssouni, connu pour ses critiques de la corruption gouvernementale dans le Royaume et son plaidoyer en faveur d'une réforme politique, a été arrêté le 22 mai 2020, tandis que M. Radi, cor-

respondant pour les médias internationaux, a été arrêté le 29 juillet de la même année, rappelle également le média. M. Radi a d'abord été inculpé d'espionnage, en raison de ses contacts avec des diplomates occidentaux et de son travail pour un cabinet de conseil britannique. Mais, selon une enquête menée par Human Rights Watch (HRW), il n'y a "aucune preuve que Radi ait fait autre chose que mener son travail journalistique habituel. De plus, MM. Raïssouni et Radi sont tous deux accusés de crimes sexuels. Rappelant les conclusions du Comité pour la protection des journalistes dans son rapport de mars dernier, le quotidien relève que "les accusations de crimes sexuels sont devenues un autre instrument des autorités marocaines pour punir les journalistes". Pour rappel, des coalitions de groupes internationaux de défense des droits humains et d'intellectuels se sont joints à plus de 150 journalistes marocains pour demander la libération des deux journalistes. "Ils devraient être libérés avant que le régime n'obtienne plus de faveurs politiques de la part des Etats-Unis", conclut le quotidien américain.

## SAHARA OCCIDENTAL :

### Les autorités d'occupation marocaines coupent l'électricité au domicile d'une militante politique sahraouie

La militante politique sahraouie, Ennajat Akhenbela, a affirmé que les autorités d'occupation marocaines avaient coupé l'électricité à son domicile la nuit dernière parce qu'elle avait hissé le drapeau de la République sahraouie au-dessus de sa maison. Ancienne prisonnière politique, la militante sahraouie a révélé dans une déclaration vidéo sur Twitter que les autorités d'occupation marocaines avaient coupé l'électricité à son domicile la nuit parce qu'elle a hissé le drapeau sahraoui au-dessus de sa maison, dans le cadre de la campagne nationale "Mon drapeau sur ma maison" dans laquelle elle s'est engagée, soulignant que cela ne l'empêcherait pas de poursuivre la lutte contre l'oc-

cupation marocaine, mais va plutôt augmenter sa force et son défi. Elle a également appelé "toutes les organisations internationales et des droits de l'homme à trouver une solution" et à mettre fin aux actions de l'occupation marocaine contre les militants sahraouis dans les territoires occupés du Sahara Occidental. La militante politique sahraouie, Ennajat Akhenbela, avait été emprisonnée dans les geôles marocaines dans les années 80 en raison de sa lutte pour la cause sahraouie.

#### Le NMLWS appelle à mettre fin à l'occupation marocaine

Le Mouvement nigérian pour la libération du Sahara occidental (NMLWS) a appelé à mettre un terme à l'occupation

marocaine dans les territoires de la République arabe sahraouie démocratique pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à la liberté et à l'indépendance, a indiqué l'agence de presse sahraouie (SPS). Lors d'une marche, samedi, célébrant la fête des travailleurs au Nigeria, le mouvement nigérian a brandi plusieurs pancartes où l'on pouvait lire des slogans appelant à mettre fin à l'occupation au Sahara occidental pour que le peuple sahraoui puisse exercer son droit à la liberté et à l'indépendance. Le NMLWS a appelé les Nations Unies à "intervenir pour trouver une solution garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à même de mettre fin à la souffrance et à la

guerre qu'il endure", condamnant la poursuite des violations des droits de l'homme par le Maroc dans les territoires occupés de la République sahraouie. Le chef de la mission permanente du Nigeria auprès de l'ONU, Ibrahim Modibo Omar avait réitéré, en octobre dernier, le soutien de son pays au droit indéfectible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, appelant à "la nécessité impérieuse" de parvenir à une solution pacifique et juste à la question de la dernière colonie en Afrique. Le président de la République fédérale du Nigeria, Muhammadu Buhari avait réaffirmé en novembre 2020, la position ferme et solidaire de son pays en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

## REPORT DES ELECTIONS EN PALESTINE : L'ONU appelle à fixer une nouvelle date

Le Coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland a exhorté vendredi, les autorités palestiniennes à fixer une nouvelle date pour les élections législatives palestiniennes, après le report du scrutin, initialement prévu le 22 mai. "Je comprends complètement la déception des nombreux Palestiniens qui ont si clairement exprimé leur désir d'exercer leurs droits démocratiques après près de 16 ans sans élection", a indiqué M. Wennesland dans un communiqué. En outre, fixer une nouvelle date pour les élections serait "une étape importante" pour rassurer le peuple palestinien que "sa voix sera

entendue", a-t-il souligné. Notant que l'ONU a réaffirmé son soutien au renforcement des institutions nationales palestiniennes, le Coordonnateur spécial a souligné qu'une période prolongée d'incertitude risquait "d'exacerber la situation fragile" de la Palestine. Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi un report des premières élections en 15 ans dans les Territoires palestiniens tant que la tenue du scrutin n'était pas "garantie" à Al Qods occupée, annexée par l'entité sioniste. "Nous avons décidé de reporter la date des élections jusqu'à ce que (...) notre peuple puisse exercer ses droits démocratiques à Al

Qods", a déclaré M. Abbas à l'issue d'une réunion de la direction de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) sur les législatives du 22 mai prochain. Mercredi, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien avait exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à "intervenir immédiatement pour faire en sorte que l'entité sioniste cesse d'interférer dans la préparation et la tenue des élections palestiniennes démocratiques dans tout le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods occupée, et cesse ses politiques et pratiques illégales contre le peuple palestinien". Dans une lettre adressée au Président du Conseil de sé-

curité, le Président du Comité avait souligné que "le peuple palestinien est désireux de prendre en charge son propre destin et de participer aux élections dans tout le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods occupée, comme en témoignent les préparatifs avancés de la Commission électorale palestinienne et le nombre élevé d'électeurs inscrits, y compris les femmes et les jeunes". "Cela ouvrira également la voie à des négociations significatives pour mettre fin à l'occupation et réaliser une solution à deux Etats basée, sur les résolutions de l'ONU, le droit international et les accords précédents", a-t-il ajouté.

## POUR LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME : Washington invite le Maroc à réaffirmer son engagement

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a invité vendredi les autorités marocaines à réaffirmer leur engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme, au moment où le Maroc et le Sahara occidental occupé connaissent une escalade dans la répression. "Le secrétaire d'Etat a encouragé le Maroc (...) à réaffirmer son engagement à protéger et à promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales", a indiqué le département d'Etat américain dans un communiqué, à l'issue de l'entretien d'Antony Blinken avec son homologue marocain, Nasser Bourita. L'appel du secrétaire d'Etat américain intervient au moment où des voix s'élèvent aux Etats-Unis pour dénoncer le régime autoritaire de la monarchie et sa répression contre toute voix critique. Vendredi, le quotidien américain, The Washington Post, affirme dans son éditorial que les journalistes emprisonnés au Maroc, en particulier Soulayman Raïssouni et Omar Radi, méritent l'attention de l'administration Biden "qui devrait discuter avec le régime marocain de son bilan en matière de droits de l'Homme". Radi et Raïssouni "devraient être libérés avant que le régime marocain n'obtienne plus de faveurs politiques de la part des Etats-Unis", soutient le quotidien américain. M. Raïssouni, connu pour ses critiques de la corruption gouvernementale et son plaidoyer en faveur d'une réforme politique, a été arrêté le 22 mai 2020, tandis qu'Omar Radi, correspondant pour des médias internationaux, a été arrêté le 29 juillet de la même année. Dans une communication conjointe adressée au gouvernement marocain, des experts des droits humains de l'ONU ont confirmé "les violations systématiques et généralisées perpétrées par le régime marocain au Sahara Occidental occupé, pointant un "environnement hostile" au travail de défense des droits de l'homme dans ce territoire non autonome. Les victimes mentionnées dans la communication conjointe sont des activistes sahraouis bien connus du territoire occupé qui ont soumis des plaintes de droits de l'homme à l'ONU. Il s'agit, entre autres, de Naziha El Khalidi, Aminatou Haidar, Mahfouda Bamba Lafgir et Yahya Mohamed Elhafed Iaazza. Les experts se sont dit préoccupés "par ce qui semble attester d'un manque de sécurité et d'un environnement hostile envers défenseurs et défenseuse des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental", citant d'autres formes de répression, notamment les actes de torture, les poursuites judiciaires, les menaces et la surveillance constante.

CATHERINE ZETA-JONES :

# Ce drôle de manie qu'elle assume parfaitement, «Je peux y passer des heures !»

Qui l'eût cru ? Loin des tapis rouges, des caméras et des paillettes, Catherine Zeta-Jones est une femme parfaitement normale. Elle prend d'ailleurs plaisir à assurer des tâches quotidiennes d'une banalité déconcertante. Qui a dit que les célébrités n'étaient pas des personnes normales ? Catherine Zeta-Jones, enfermée dans sa luxueuse demeure située dans l'état de New-York depuis plus d'un an, mène un quotidien aussi banal que celui du reste du monde. Comme elle le confie en interview au magazine Closer, elle n'a pourtant rien contre le fait de rester une femme d'intérieur... ni contre le fait d'astiquer minutieusement chaque pièce du sol au plafond. «J'ai toujours aimé prendre soin de mon intérieur, explique la comédienne de 51 ans. Cela ne me pose donc pas de problème de rester chez moi. J'ai toujours pris plaisir à cuisiner et

à faire des tâches ménagères.»

**Je me promène souvent un chiffon à la main**

Pas besoin du moindre personnel pour assurer la propreté des lieux. Catherine Zeta-Jones se charge elle-même de l'entretien de sa propriété, quitte à conserver quelques accessoires bien utiles sur elle toute la journée au cas où - frémissez, grains de poussière ! «Je me promène souvent un chiffon à la main, car j'adore que ma maison soit impeccable, précise-t-elle. Je suis également une adepte du rangement. Je peux passer des heures entières à ranger mes affaires et surtout celles de mon mari et de mes enfants.» L'actrice britannique vit avec son époux Michael Douglas et sa fille Carys - 18 ans. Son fils Dylan, 20 ans, a déménagé pour ses études. Espérons qu'ils filent tout de même un coup de pouce à maman de temps à autre.



EMILIA CLARKE :

**Son image utilisée dans son dos, elle réclame 5 millions de dollars !**

Après avoir réalisé un shooting avec le magazine «Flaunt», Emilia Clarke a eu la surprise de constater que ses photographies avaient été revendues, sans son autorisation, à une marque de cosmétiques chinoise. L'actrice a porté plainte. Emblématique mère des dragons dans la série Game of Thrones, Emilia Clarke est une guerrière à la vie comme à l'écran. Selon The Blast, l'actrice a récemment décidé de porter plainte contre le magazine Flaunt qui aurait vendu, à son insu, les photographies d'un shooting. Selon les documents, Emilia Clarke s'était arrangée avec le magazine pour que ces photographies ne soient publiées qu'une seule fois à l'occasion d'un événement promotionnel en Chine. Or, en plus de publier les clichés, Flaunt aurait également vendu les droits de ces photographies à une société de cosmétiques chinoise : Perfect Diary. Travaillant déjà comme ambassadrice de la marque de soins Clinique, l'interprète de Daenerys Targaryen avait pourtant préalablement refusé que son visage apparaisse dans les publicités de cette marque. Selon The Blast, Emilia Clarke aurait même préalablement refusé un contrat d'un montant de 700 000 dollars avec Perfect Diary.

**Des «comportements fautifs»**

De plus, cette affaire a privé la jolie brune d'autres contrats juteux, puisque d'autres sociétés de cosmétiques qui auraient potentiellement pu avoir envie de travailler avec elle ne l'ont pas démarchée pensant qu'elle travaillait déjà avec Perfect Diary. Pour régler ce litige, Emilia Clarke demande des dommages et intérêts compensatoires et la somme de cinq millions de dollars, selon ses avocats. De leur côté, Flaunt «a catégoriquement refusé de réduire ou de remédier à tous ses comportements fautifs». Une affaire judiciaire qui semble donc loin d'être réglée. Sur un ton plus léger, notons que le tournage du prequel de Game Of Thrones, House of The Dragon, est actuellement en tournage au Royaume-Uni. L'équipe composée de Matt Smith (le prince Daemon) et d'Emma D'Arcey (Rhaenyra Targaryen) a été aperçue sur une plage située dans le sud-ouest de l'Angleterre.

## Pierre-Jean Chalençon en garde à vue après sa perquisition

Les choses s'empirent pour Pierre-Jean Chalençon. Le collectionneur qui est entendu par la police fait finalement l'objet d'une garde à vue. Une nouvelle étape dans cette affaire des dîners clandestins. Jeudi 8 avril 2021, on apprenait qu'une perquisition avait lieu au Palais Vivienne et des images de Pierre-Jean Chalençon interpellé ont été diffusées dans Touche pas à mon poste. L'affaire des dîners clandestins continue de prendre de l'ampleur comme le révèle BFMTV. Alors qu'il la chaîne dévoilait dans un premier temps que le chef Christophe Leroy et Pierre-Jean Chalençon étaient entendus par la police judiciaire depuis 10h ce vendredi 9 avril à la BRDP (Brigade de répression de la délinquance contre la personne), à présent, une autre informa-

tion de taille est tombée : «Dîners clandestins : Pierre-Jean Chalençon et Christophe Leroy entendus sous le régime de la garde à vue.» Hier, Pierre Jean-Chalençon a été interpellé puis relâché avec une convocation pour ce matin. Selon des journalistes de l'AFP, trois policiers sont ressortis de l'immeuble situé dans le centre de Paris après y avoir passé environ une heure. Plus tard, cinq autres policiers ont à leur tour quitté le Palais Vivienne avant de repartir à bord de deux voitures. Mercredi, une perquisition avait déjà été menée chez le cuisinier Christophe Leroy. L'état se resserre donc autour du collectionneur, ex-star d'Affaire conclue. C'était à prévoir. Il y a quelques jours, M6 a dévoilé un reportage sur les restaurants et dîners clandestins et avait

cité le Palais Vivienne, palais qui appartient à Pierre-Jean Chalençon. Le reportage faisait notamment état d'un dîner au Palais Vivienne «autour d'un menu caviar et champagne» au prix de «220 euros par personne» concocté par le cuisinier Christophe Leroy. A partir de là, le monde de PJC s'est écroulé puisqu'une enquête a été ouverte mercredi 7 avril pour «mise en danger de la vie d'autrui». Il faut dire qu'on l'accuse d'avoir organisé un dîner sans gestes barrières, avec de nombreuses personnes (et pendant un temps la présence de ministres était même évoquée). Et pour ne rien arranger, Pierre-Jean Chalençon s'était défendu très maladroitement évoquant «un poisson d'avril» puis des «réunions de travail».

JUAN BRANCO VISE PAR UNE ENQUETE POUR VIOL :

## Il contre-attaque et donne sa version

L'avocat très médiatisé Juan Branco, connu pour ses positions politiques marquées très à gauche, est au coeur d'un scandale qui pourrait faire grand bruit. Une jeune femme de 20 ans vient de déposer une main courante et l'accuse de viol. Lui se défend ardemment et publie une longue réponse sur Facebook. Une affaire judiciaire de plus pour Juan Branco, sauf que cette fois-ci, c'est sur le banc des accusés qu'il devrait comparaître. Le jeune avocat de 31 ans connu pour avoir pris la défense des gilets jaunes, de Piotr Pavlenski ou encore du youtubeur Marvel Fitness se retrouve au centre d'une bien sombre histoire. Comme nous l'apprend Le Parisien aujourd'hui, une jeune femme de 20 ans s'est rendue au commissariat du 14ème arrondissement de Paris jeudi 29 avril pour y déposer une main courante visant Juan Branco. La plaignante indique avoir rencontré l'avocat le jour d'avant et son témoignage a amené le parquet de Paris à confier une enquête pour des faits de «viol» à la direction de la police judiciaire (DPI).

**Rencontre au Luxembourg**

Contacté par Le Parisien suite à ces révélations, Juan Branco a nié en bloc les accusations de la jeune femme. Il confirme néanmoins l'avoir rencontrée physiquement dans les allées du jardin du Luxembourg après avoir convenu d'un rendez-vous suite à une conversation écrite sur Instagram. Une rencontre qui se serait bien déroulée puisque l'avocat évoque des baisers avant que les deux ne se rendent dans l'appartement du jeune homme. Sur place, il affirme avoir regardé un film puis avoir eu une relation sexuelle avec la plaignante avant de passer la nuit avec elle. Il indique qu'au moment de



son départ le lendemain matin, elle l'aurait «embrassé» avant de quitter son appartement. C'est la jeune femme elle-même qui va par la suite indiquer à Juan Branco qu'elle souhaite se rendre à la police pour poser une main courante contre lui. L'avocat est alors «catastrophé» puisqu'il évoque une «relation respectueuse» selon les propos rapportés par le journal. Il vient d'ailleurs de publier un long message sur son compte Facebook où il détaille tout, de leur rencontre au jardin du Luxembourg, à la nuit passée ensemble, jusqu'à la révélation de la plainte. «Je l'ai regardée sans comprendre et sans rien dire», indique-t-il.

**«J'étais blessé, blessé de ne pas comprendre...»**

Juan Branco explique que la plaignante, a déposé une main courante car «deux amies à qui elle avait parlé de lui avaient suggéré». L'avocat est alors déboussolé par la nouvelle et ne comprend pas cette décision. «J'étais blessé, blessé de ne pas comprendre, de voir la personne en face de moi faire de notre rencontre

en tant que cela», écrit-il. C'est finalement la portée médiatique de ce geste qui bouleverse le plus Juan Branco qui estime que cela peut décrédibiliser tous les combats qu'il a mené jusqu'ici. «J'ai prévenu ma mère. Mes amis. Ceux avec qui je travaille depuis des années pour tenter, de la méditerranée aux gilets jaunes, de construire quelque chose qui nous amène quelque part. Et puis j'ai pleuré. Pleuré de voir que ce qu'il me restait, m'était, comme cela devait arriver, comme cela m'avait tant de fois été annoncé (...) Et que je deviendrais un poids, un de ces lourds poids pour tous ceux que j'avais voulu aider», conclut-il. Pour le moment, aucune réaction de la part du parquet, mais Le Parisien affirme qu'une seconde audition de la jeune femme devrait avoir lieu d'ici peu, avant que Juan Branco ne soit à son tour interrogé dans cette affaire. Rappelons que pour le moment, Juan Branco est mis en accusation, mais n'est nullement reconnu coupable dans cette affaire.

NOLWENN LEROY EN

FROID AVEC JENIFER ?

## La vérité sur leur relation après les rumeurs

Considérées pendant longtemps comme de grandes ennemies, Nolwenn Leroy et Jenifer auraient, d'après les rumeurs, du mal à se supporter. En 2017, les deux chanteuses avaient accepté de se réunir sur scène et avaient évoqué leur duo dans le cadre du spectacle des Enfoirés. Belles brunes ayant toutes deux lancé leurs carrières musicales après un séjour au château de Dammarie-les-Lys puis remporté la Star Academy, Nolwenn Leroy et Jenifer ont souvent été comparées et auraient, selon de nombreuses rumeurs, longtemps été de grandes ennemies. En 2015, le journaliste Laurent Luyat appuyait d'ailleurs cette rumeur après une interview réalisée sur LCI auprès de l'interprète du titre Cassé. Selon lui, Nolwenn était tellement remontée contre Jenifer qu'elle ne supporterait même pas d'entendre le prénom de sa rivale. «C'était à Castres. Pendant l'émission, je lui pose une question à elle qui avait sorti un album de reprises, Bretonne, qui avait fait un carton. Et donc elle a super mal pris la question. Parce que je l'avais comparée à Jenifer qui est son ennemie. Elle a quitté le plateau.» racontait-il.

**Une légende urbaine**

Interviewée par Télé Star en 2017, la chérie d'Arnaud Clément avait donné enfin sa version des faits sur sa prétendue brouille avec Jenifer. «Pour qu'il y ait réconciliation, il faudrait qu'il y ait brouille. La rumeur d'une inimitié entre Jenifer et moi est une légende urbaine. Je vous le dis, il n'y a aucun souci avec Jenifer», avait-elle révélé. La même année, les deux chanteuses s'étaient d'ailleurs retrouvées sur scène à Toulouse à l'occasion du spectacle des Enfoirés et avaient chanté en duo le titre Hello d'Adèle. «Je suis très très fière et super contente de chanter avec Jen pour la toute première fois de ma vie. Ça veut dire beaucoup pour moi» confiait Nolwenn juste avant leur prestation tandis que la femme d'Ambroise Fieschi déclarait, un peu gênée : «Eh bien merci. Et, euh, de même.»

**SNOOP DOGG EN DEUIL :**

## Son petit-fils est mort, dix jours après sa naissance

La triste nouvelle a été annoncée par le fils du chanteur Snoop Dogg et papa endeuillé, Corde Broadus. Son fils, Kai Love, est mort le 25 septembre 2019. Il avait seulement 10 jours. La triste nouvelle de la semaine concerne l'artiste américain Snoop Dogg. Le rappeur et grand-père de 47 ans est en deuil. Son petit-fils, Kai, est mort dix jours après sa naissance. L'info a été annoncée par le papa du bébé, Corde Broadus. Dans une publication Instagram reprise par son petit frère Cordell, Corde écrit : «Kai a amené beaucoup d'amour dans ce monde. Son énergie continuera de vivre et ces dix jours d'amour seront toujours spéciaux pour nous. Chérissons la vie et ceux que nous aimons tant que nous sommes encore là.» Kai Love, le fils de Corde Broadus et son épouse Shante, est venu au monde le 15 septembre 2019. Il est mort le 25 septembre. Le site TMZ précise que Kai Love est mort en soins intensifs pour nouveaux nés. Le bébé n'a jamais quitté l'hôpital.

PREVENTION CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19:

# L'ONCI suspend toutes ses activités

L'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) a annoncé, dimanche, la suspension de toutes les activités qui étaient programmées à travers ses salles au niveau national, en prévention contre la propagation du Coronavirus. Dans un communiqué, l'Office a fait état de la suspension de ses activités dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19 et des dispositions du confinement partiel décidées à travers plusieurs wilayas pour la préservation de l'intégrité des citoyens. Cette décision, qui s'applique à l'ensemble des espaces relevant de l'Office a pris effet depuis la date du samedi 1er mai pour la salle Ahmed Bey (Constantine), la salle 8 mai 45 de Kherrata (Bejaia), la salle des Issers (Boumerdes) et le Complexe culturel Abdelouahab Salim de Tipasa, précise le communiqué. L'ONCI avait programmé, pour le mois sacré, «Les Soirées du Ramadhan» qui ont débuté le 21 avril dernier.



MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS :

## Les membres du FDAL installés

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé jeudi au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, à l'installation des membres de la commission du Fonds de développement des arts et des lettres (Fdal), indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Le Fdal ainsi installé se compose de 12 membres: Mohamed Boukeras (universitaire, spécialisé dans les arts dramatiques), Abdelghani Chentouf (metteur en scène et scénographe), Ilias Mekrab (dramaturge), Abderrazak Hebaz (metteur en scène et dramaturge), Lotfi Saïdi (musicien et chef d'orchestre), Ilias Benbakir (artiste interprète), Amel Mihoub (plasticienne et galeriste), Walid Aidoud (plasticien), Mokhtar Bousouf (chorégraphe), M'hand Smail (éditeur), Hassan Benaâman (éditeur et libraire) et Abdelfattah Bouchendouka (éditeur). La ministre de la Culture et des Arts a, à cette occasion, appelé les nouveaux membres de la commission à bien accomplir leur «mission difficile d'évaluation et de soutien aux oeuvres artistiques et littéraires», mettant également l'accent sur le «soutien particulier» qui doit être apporté aux «projets artistiques et littéraires destinés aux enfants et aux jeunes» ainsi qu'aux projets d'«oeuvres de théâtre pour cette catégorie», ajoute la même source. Composé d'artistes, d'écrivains et de spécialistes, le Fdal est spécialisé dans la réception, l'évaluation et la promotion des projets littéraires et artistiques.

ANCIEN KSAR DE LAGHOUCAT :

## La remise en état en phase finale

L'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur conservé de l'ancien ksar de Laghouat sera bientôt finalisée, a-t-on appris samedi auprès du Conservateur du patrimoine culturel à l'Agence nationale des secteurs sauvegardés. Dans une déclaration à l'APS, Irmouli Billel a indiqué que l'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur sauvegardé de l'ancien ksar de Laghouat est en sa troisième et dernière phase, précisant que cette étude sera basée sur un diagnostic de la situation, les mesures urgentes à prendre et l'analyse historique, et ce en vue de préserver sa valeur historique. L'approbation du plan permanent de préservation aura lieu après étude du dossier au niveau du ministère de la Culture de sa conformité aux exigences légales et procédures administratives en vigueur conformément aux dispositions de la loi sur le patrimoine.

PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POUR LES JEUNES CREATEURS ALI-MAACHI:

## 457 candidatures

Plus de 450 candidatures pour le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi ont été déposées pour cette édition, dont 272 via les services en ligne, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Le nombre de participants a connu une hausse considérable passant de 205 candidatures en 2020 à 457 cette année, précise le communiqué. Les membres de la commission du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi ont été installés ce dimanche, indique le communiqué précisant que la commission est présidée cette année par le romancier, poète et journaliste Smail Yabrir. Créé en 2006, le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

## «Rawdhat El Ochaq», un concert de chants soufis, animé par Lila Borsali



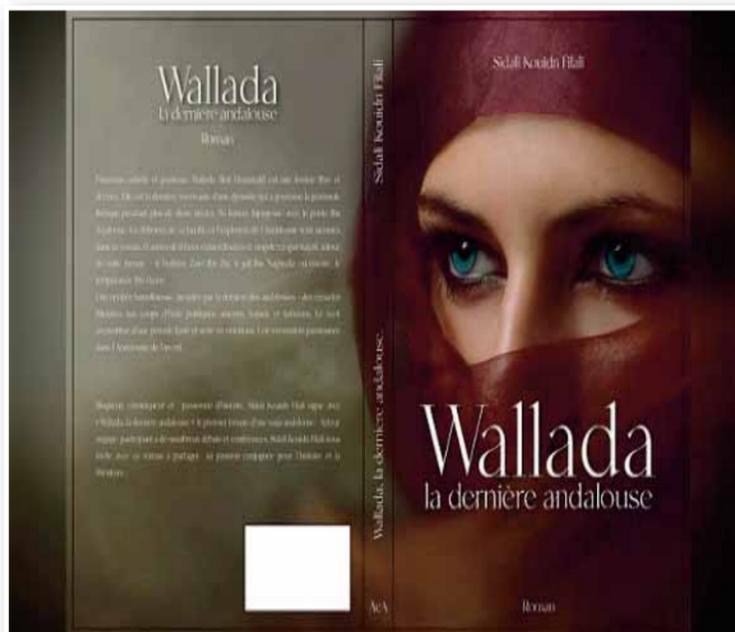
«Rawdhat El Ochaq», un concert de chants mystiques andalous, animé par Lila Borsali dans le registre du «Madih Dini», a été présenté samedi sur les réseaux sociaux pour cause de prévention contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Produit en collaboration avec le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le concert de chants soufi a été diffusé, près de 70 mn durant, sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la cantatrice, visant à permettre au public d'internautes de prendre part à une belle randonnée spirituelle et raviver l'attachement à la tradition socioculturelle,

durant le mois sacré du Ramadhan notamment. Deuxième expérience du genre après «Retournée en nouba», concert virtuel animé par Lila Borsali en Septembre 2020, «Rawdhat El Ochaq», récital mêlant la musique andalouse au conte, a été décliné en quatre thématiques savamment préparé dans le genre ghermati, dédiées à l'amour et la «place centrale qu'il occupe dans les enseignements de l'Islam» et introduites, chacune, par un istikhbar et la narration d'une courte histoire de portée spirituelle et philosophique, riche en enseignements. Dirigé d'une main de maître par la violoniste Leila El

Kébir, l'orchestre composé par, Ghouti Hadjila (derbouka), Karam Ghomari (tar), Merouane Mekki (contre-basse), Djhed Labri (qanun), Farid Mokaddem (Ney), Fethi Benabdessadok (Luth) et Rafiq Benhamed (Violon), a brillamment soutenu la cantatrice qui a rendu, avec une voix présente et étoffée, une vingtaine de madihis, empreints de la richesse de la musique andalouse. D'abord «La fraternité», expliquée, sur un prélude au qanun dans le mode Raml El Maya, par la métaphore du sitar aux sons célestes, qui définit la notion du bonheur comme la «synthèse de tout ce qui est déjà donné par le divin», a été rendue par la cantatrice avec une voix suave, à travers les pièces, «Fa qad zalet el houdjoub», «Safat enadhra», «Lamma bada minka el qaboul», «Elotfia» et «Atani Zamani», déclinées dans des mouvements irréguliers et ascendants. «L'humilité», deuxième thématique du récital de Lila Borsali, a été introduite par les sonorités mélancolique du violon et l'histoire de Djaïda, une jeune femme modèle de bonté et de piété, bien récompensée par le ciel, car satisfaite de sa condition et tout le temps dévouée à faire du bien, malgré les interférences malveillantes de l'esprit maléfique qui la suivait et détruisait tout ce qu'elle entreprenait.

## Parution de «Wallada, la dernière andalouse» de Sidali Kouidri Filali

«Wallada, la dernière andalouse», premier roman de Sidali Kouidri Filali, une immersion dans l'Andalousie de l'an mille à travers la vie et le parcours de la poétesse et princesse omeyyade Wallada Bint El Mostakfi, a été publié récemment. Publié à compte d'auteur, ce roman de 252 pages, est une fresque de différents personnages de cette époque gravitant autour de la fille du dernier calife Omeiyade de Cordoue à l'image de son amant Ibn Zaydoun, de Zawi Ibn Ziri, fondateur de la dynastie ziride de Grenade ou encore de l'historien Ibn Hayane. Ce roman historique revient sur la vie Wallada Bint El Mostakfi, femme libre et décriée, dernière survivante d'une dynastie qui a gouverné la péninsule ibérique pendant plus de deux siècles, tout en racontant les déboires de cette famille et l'implosion de l'Andalousie dans le récit reconstitué d'une fin de règne. Sidali Kouidri Filali propose un voyage dans le temps dans les trois villes mythiques de l'Andalousie, Grenade, Cordoue et Séville où l'on parlait plusieurs langues et où des habitants en provenance de trois



continents, avec trois religions différentes et de toutes les ethnies «partageaient le même pays et les mêmes ruelles». Disponible dès cette semaine en

librairie, «Wallada, la dernière andalouse» a également été publié en France en mars dernier et commercialisé sur les plateformes de vente en ligne.

FESTIVAL LOCAL DU THEATRE AMATEUR:

## La troupe «Ouled Leblad» remporte le 1er prix

La troupe théâtrale «Ouled Leblad» a remporté dimanche soir le 1er prix du festival local du théâtre amateur qu'a abrité depuis une semaine la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira, a indiqué la directrice de la culture Salima Gaoua. Cette première édition du festival local du théâtre amateur a connu la participation de 23 troupes théâtrales venues des quatre coins de la wilaya de Bouira. «Le 1er prix est revenu au groupe Ouled Leblad pour leur spectacle intitulé «Maydoum Ghirr Essah», qui retrace les souffrances de la jeunesse algérienne, a expliqué Mme Gaoua. A travers leur présentation théâtrale, qui a duré près d'une heure, et qui a été réalisée par Ait Kaci Abderrahme, les comédiens et acteur de la pièce ont pu traduire sur la scène les souffrances et les différents fléaux sociaux qui guettent la vie des jeunes algériens, dont le phénomène de l'immigration clandestine (El Harga). Dans un décor parfait et devant une foule nombreuse de citoyens et de familles venues passer les veillées du ramadan, les comédiens ont réussi à transmettre de nombreux messages incitant les jeunes algériens à éviter de mettre leur vie en danger et éviter les voyages mortels en pleine mer. «Nous voulons exhorter les jeunes à travailler et à rester dans leur pays et à éviter de se jeter dans la mer. Notre travail traite de cette question, car il s'agit d'un sujet d'actualité et qui a fait beaucoup de victimes ces dernières années», a expliqué Khaldi Mohamed, un des membres de la troupe Ouled Leblad. Quant au monodrame ayant pour thème «Le rêve et l'obstacle» du réalisateur Kada Axel, il a décroché la deuxième place à ce premier festival du théâtre amateur qu'a abrité la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira. La troisième place est revenue au réalisateur et acteur Haichar Rayane pour son monodrame «Samihi kima Chieta». «Cette première édition de ce festival a connu un franc succès pour un début.

# أخبار وطنية

# الديوان

يومية وطنية متخصصة ثقافية

EL-DIWAAN



روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...



MAJID BOUGIERRA:

« Nous serons habités par la volonté de gagner la Coupe arabe »

L'entraîneur de la sélection nationale des joueurs locaux, Majid Bougherra a indiqué que l'Algérie jouera avec «la volonté de gagner» la Coupe arabe des nations de la Fifa, prévue du 1er au 18 décembre prochain au Qatar. «D'abord, le projet de l'équipe A' est étroitement lié à celui de l'équipe A, et je reste sur la même vision que le coach de la sélection nationale, c'est-à-dire nourrir des ambitions. Nous serons habités par la volonté de gagner cette Coupe arabe, c'est une certitude. Il faut toutefois garder à l'esprit que ce sera une épreuve relevée. A nous de tout mettre en oeuvre pour la préparer comme il se doit et permettre aux joueurs de performer là-bas», a indiqué l'ancien capitaine des «Fennecs» dans une interview au site de la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de ce rendez-vous, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Egypte et les vainqueurs des matchs Liban-Djibouti et Libye-Soudan. «On a l'Egypte, qui est une équipe qui n'est plus à présenter avec beaucoup de joueurs qui évoluent dans le championnat égyptien et en sélection. Donc on aura là, une équipe qui possède beaucoup d'automatismes, une habitude de jouer ensemble avec une très bonne expérience», a expliqué Bougherra. Avant d'ajouter : «On peut également se retrouver avec des sélections comme la Libye et le Soudan. Ce sont des sélections qui ont la même physionomie, le même profil que l'Egypte, avec des joueurs qui évoluent ensemble en équipe première. Il y a aussi la possibilité de retomber sur Djibouti, une équipe qu'on jouera en juin prochain (en éliminatoires du Mondial-2022, ndlr), voire la sélection du Liban. Mais toutes ces équipes ont un point commun, à savoir posséder des joueurs qui ont l'habitude d'évoluer ensemble. En somme, un groupe difficile en perspective en attendant les matchs préliminaires pour connaître nos deux autres adversaires».

«Une opportunité pour les joueurs locaux»

L'ancien international estime que ce rendez-vous qatari sera une aubaine pour les joueurs qui exercent en Algérie afin de montrer leurs qualités et espérer une convocation en sélection nationale A qui sera appelée à défendre son titre africain en terres camerounaises un mois et demi après. «Pour les joueurs évoluant en Algérie, comme je le disais précédemment, ce seront les plus méritants. Une opportunité de les voir au plus haut niveau. Et à ce sujet, à force d'analyses, nous avons la possibilité de sélectionner certains d'entre eux. A l'approche de la CAN 2021 (qui aura lieu en 2022), on souhaite donner l'opportunité au sélectionneur national de la A en cas de blessures ou méforme de puiser dans cette équipe qui ira à Doha», a détaillé Bougherra. Et d'enchaîner: «Ce qu'il faut savoir, c'est que les championnats des pays du Golfe, d'Egypte, d'Algérie et autres pays arabes seront tous à l'arrêt, et là on va être confronté à des joueurs de la sélection qui seront inactifs sachant qu'il y a une CAN à jouer un mois et demi après au Cameroun. Ce sera l'occasion de permettre à ces joueurs de ne pas rester inactifs et de garder ce rythme de compétition, parfaire les automatismes entre eux. Il n'y a pas mieux de préparer une Coupe d'Afrique en disputant une compétition pareille, d'autant plus que le niveau sera très certainement élevé».

LIGUE 1 :

# Démission du directeur général et de l'entraîneur de USM Bel-Abbes

Le directeur général de la société sportive par actions (SSPA) de l'USM Bel-Abbes, Abbas Morsli, a démissionné de son poste en compagnie de son staff administratif et de l'entraîneur de l'équipe, Mouaz Bouakkaz, a annoncé samedi ce club pensionnaire de la Ligue 1 de football. La même source a fait savoir, dans un communiqué de presse, que la démission de Morsli, également président du club sportif amateur (CSA), est motivée par «la situation financière délicate que traverse le club depuis le début de cette saison, en plus des problèmes de santé de l'intéressé.» Et d'ajouter : «Les autorités locales et les responsables de la SSPA/USMBA seront informés de cette décision dans les prochaines heures par le biais d'un huissier de justice qui leur remettra aussi les licences des joueurs et des différents staffs de l'équipe». Dans le même communiqué, le staff administratif de la SSPA du club a précisé qu'il s'était retrouvé, depuis sa nomination en septembre dernier, dans l'obligation de



se charger de l'aspect financier «alors qu'il ne s'agit pas de notre ressort». Le retrait du directeur général et ses assistants vient mettre un terme aux relations tumultueuses ayant marqué leurs rapports avec le conseil d'administration de

la SSPA du club présidé par Abdelghani El Hennani, un état de fait qui a porté préjudice à l'équipe, regrette-t-on dans les milieux de la formation de la «Mekerra». Cette démission est «entrée en vigueur dès la fin du match de la coupe de

Le MCO recevra le NAHD à partir de 22H30 :

## Des changements attendus en attaque !

La ligue de football professionnel a programmé le match e la première journée de la phase retour de la Ligue 1, entre le MC Oran et le NAHD, au stade Ahmed Zabana d'Oran, dans la soirée de demain à partir de 22H30. Le staff technique devrait pour la circonstance programmer la dernière séance avant ce match au même horaire que la partie, afin de mettre les camarades de Boutiche dans les mêmes conditions de la partie, même s'ils ont déjà joué à cette heure-ci, lors du tour préliminaire de la coupe de la Ligue face au CABBA. Pour préparer ce match de la 20ème journée, le staff technique n'a pas donné de repos aux joueurs et dès le samedi, ils se sont remis au boulot, vu que le match du NAHD aura lieu demain et Madoui accorde beaucoup d'importance à cette partie et il sait bien que pour réussir cette seconde manche du championnat, il faudra la débiter par un succès, afin aussi de rester dans le haut du tableau, tout en sachant que le MCO a fini cette première phase à la 4ème position à un point seulement du podium, donc une victoire permettrait au Mouloudia au moins de garder cette 4ème place et pourquoi pas revenir au podium. Pour ce match, le staff technique ne devrait pas tenir à son équipe, en défense et au milieu de terrain, surtout que le retour de Masmoudi et Belkaroui n'est pas prévu pour le moment, toutefois, en attaque, fort possible que le champion d'Afrique avec l'ESS fasse un ou deux changements en attaque, vu que ce secteur est «inoffensif» et il faudrait bien qu'il retrouve son efficacité devant les bois adverses. Face au RCR, il avait incorporé le trio, Motrani-Nekkache et Freifer et possible qu'il opère des réajustements, car mis à part Mellal, qui remplit bien sa tâche devant en tant que meneur de jeu, les autres se montrent inefficace jusque là, d'ailleurs, Hamidi est toujours le meilleur buteur de l'équipe avec 4 buts en compagnie de Motrani. Quelque que soit la ligne d'attaque qui sera aligné demain, les trois points doivent rester à El Bahia !

L.Nacer

FAF:

## Les membres de la commission fédérale d'arbitrage désignés

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF) Charaf-Eddine Amara, a procédé dimanche à la désignation des nouveaux membres de la commission fédérale d'arbitrage (CFA), rapporte la FAF sur son site officiel. La désignation s'est faite à l'issue d'une réunion de travail, tenue dimanche entre le président de la FAF et le Dr Mohamed Bichari, vice-président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA). «En sa qualité de président également de la CFA, en attendant l'amendement des statuts de la FAF vu que les statuts actuels ne permettent pas la désignation d'un président en dehors des membres du Bureau Fédéral, Charaf-Eddine Amara, a procédé, en concertation avec le Dr Bichari, à la désignation des membres de cette structure, en attendant celle des sous-commissions», précise la FAF dans un communiqué. La désignation des nouveaux membres de la CFA, s'est déroulée à l'issue de l'atelier-briefing sur l'intégrité, organisé par le Département Intégrité de l'instance fédérale. Il s'agit de la première activité pour le nouveau patron de la FAF, au niveau local, depuis son élection le 15 avril, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, qui a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Amara a présidé vendredi la première réunion du Bureau fédéral de son mandat, après un séjour à Doha (Qatar), où il a assisté notamment au tirage au sort de la Coupe arabe 2021 de la Fifa.

Composition de la CFA :

- Président : Amara Charaf-Eddine
- Vice-président : Dr. Mohamed Bichari
- Directeur national de l'arbitrage (DNA) : Dr Mohamed Benarous
- Dr Farouk Houasnia (Membre)
- Mme Safia Ayouni (Membre)
- Ali Bouali (Membre)
- Belkacem Boumaza (Membre).



la Ligue» perdu sur le terrain de l'O Médéa (1-0) vendredi, soulignent les rédacteurs du communiqué. A l'issue de cette rencontre, comptant pour les huitièmes de finale, l'entraîneur Bouakkaz, en poste depuis près de deux mois, a annoncé à son tour son départ. Les responsables de ce club de l'Ouest du pays devraient vite remettre de l'ordre dans la maison en vue de la phase retour du championnat qui débute mardi prochain et qui s'annonce difficile pour leur équipe, 18e au classement à l'issue de la manche aller.

## ARABIE SAOUDITE : Nouveau doublé de Sofiane Bendebka

L'un des meilleurs joueurs du championnat saoudien malgré la saison moyenne de son équipe, le milieu international algérien Sofiane Bendebka a inscrit un nouveau doublé avec Al Fateh face à Al-Tâawon et participé à la victoire de son club 4-3 à l'extérieur. L'ancien joueur formé au NAHD a marqué son doublé en deuxième période, Bendebka a permis à son équipe de revenir dans le match quand le score était de 2-1 pour les locaux, l'ancien du MCA a été trouvé dans la surface de réparation et réussi à tromper le gardien adverse à la 55', vingt minutes plus tard Bendebka réussit à marquer son doublé et donne l'avantage à son club après avoir suivi un tir repoussé par le défenseur sur sa ligne pour marquer son neuvième but en championnat.

TURQUIE :

## Nouvelle offre de Besiktas pour Ghezzal

Besiktas est extrêmement satisfait de Rachid Ghezzal. Décisif à 19 reprises cette saison, l'international algérien, prêté par Leicester City, a vu le club stambouliote formuler une nouvelle offre pour s'attacher définitivement ses services. Rachid Ghezzal est probablement dans la meilleure forme de sa carrière. Buteur, passeur décisif et auteur d'une grande prestation en Équipe Nationale lors de la dernière trêve, l'ailier y est pour beaucoup dans la première place au classement de son club, avec 4 buts et 15 passes décisives en Süper Lig turque. Besiktas, qui a accueilli le joueur en prêt en provenance de Leicester City, souhaite ainsi s'attacher définitivement ses services. Le club turc aurait formulé une nouvelle offre, après les 2 précédentes refusées par Leicester. Estimée à 5 millions d'euros, elle devrait être elle aussi refusée par le club anglais qui attend 7 millions minimum pour un joueur qui est sous contrat jusqu'en 2022. Si Rachid Ghezzal semble épanoui à Besiktas, il faudra que les Aigles se méfient de Galatasaray et Fenerbahce qui ont tous deux fait officiellement part de leur intérêt pour l'international algérien.



# Décès de l'acteur Blaha Benziane, dit "Nouri"

L'acteur Blaha Benziane, plus connu sous son pseudonyme "Nouri", est décédé dimanche soir à Oran, indiquent des sources sûres. Figure très appréciée du public algérien, Blaha Benziane est connu pour ses rôles dans des séries télévisées, dont "Achour Al Acher" et les sketches avec Salah Ougrout dans "Djemai Family". Il avait été hospitalisé pour des problèmes cardiaques à l'hôpital militaire d'Oran où il devait subir une opération chirurgicale pointue. Dans un entretien avec un quotidien national depuis son lit d'hôpital, il avait demandé "au peuple algérien de me souhaiter un rapide rétablissement (...)", ajoutant que "je suis entre les mains de Dieu".



## Les commerçants d'Alicante Les commerçants impactés par l'absence d'Algérie Ferries

Comme le secteur aérien, le transport maritime a été gravement touché par la pandémie de coronavirus et la fermeture des frontières. Les pertes de la compagnie étatique de transport maritime, Algérie Ferries, s'élevaient à environ 9 milliards de dinars en 2020. Comme Air Algérie, la compagnie Algérie Ferries n'opère plus de dessertes maritimes depuis mars 2020. Ses navires sont à l'arrêt et la compagnie espère un soutien de l'Etat pour pouvoir échapper à la faillite. Mais l'impact de la fermeture des frontières va au-delà des entreprises algériennes. De l'autre côté de la Méditerranée, plus précisément à Alicante en Espagne, on dénombre également des pertes financières importantes liées à la suspension du trafic maritime avec l'Algérie.

## Fin de fonctions du directeur général de la Télévision publique nationale

Il a été mis fin, dimanche, aux fonctions du directeur général de l'établissement public de Télévision (EPTV), Ahmed Bensebane, apprend-on auprès du ministère de la Communication. Le directeur général-adjoint, Fethi Saidi, assure l'intérim jusqu'à nouvel ordre, précise la même source.

COVID 19 :

## Hausse des achats en ligne, à l'approche de l'Aid

Pour éviter tout risque de contamination dans les lieux de regroupement, de plus en plus de consommateurs se tournent vers les achats sur Internet. Témoignages dans ce reportage, diffusé, ce lundi, sur la Chaîne 3, de la Radio Algérienne. À quelques jours de la célébration de Aid El Fitr, nombreux sont les parents qui optent pour le commerce en ligne, avec service de livraison, pour effectuer leurs traditionnels achats de vêtements pour leurs enfants.

## Abderrahmane Kheddar, L'algérien qui construit des robots dotés de facultés humaines

Abderrahmane Kheddar est l'un des plus grands spécialistes mondiaux de la robotique humanoïde. Il dirige actuellement l'un des centres les plus importants en la matière. Abderrahmane Kheddar, expert en robotique humanoïde a un pied au Japon et l'autre en France, où il développe des robots à qui il aspire à donner des facultés humaines. Ce génie de la robotique a été formé à l'Institut national d'informatique (INI) de Oued Smar à Alger. Abderrahmane Kheddar, qui travaille actuellement au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France, nourrit une véritable passion pour les robots. « Ma passion pour les robots a démarré quand j'étudiais à l'Institut national d'informatique à Alger. À la bibliothèque, j'avais déniché le seul livre consacré à la robotique, et la bibliothèque a fini par me le donner », a-t-il confié dans un entretien accordé au journal français Le Monde.

MEETING DE SAINT-ETIENNE (50M NL):

## Amel Melih remporte la finale

La nageuse Amel Melih a remporté samedi la finale du 50 m nage libre au meeting de Saint-Etienne (France) en grand bassin, avec un chrono de 25.38, réalisant au passage un nouveau record d'Algérie qu'elle avait battu lors des séries de qualification disputées la matinée en 25.54. En finale A, Melih a devancé les deux Françaises Lucie Vasquez (27.27) et Julie Boutine (27.46). La nageuse algérienne a amélioré de 16 centièmes de seconde le record qu'elle avait réalisé, la matinée, lors des séries de qualification. Au mois de mars dernier, son record s'établissait à 25.74, réalisé à l'Open de Marseille. Amel Melih a pu ainsi réaliser les minimas B de qualification aux JO de Tokyo qui est de 25.51, malheureusement le meeting de Saint Etienne n'est pas qualificatif aux JO de Tokyo. L'Algérienne de 27 ans devra ainsi patienter et participer, fin mai, au meeting de Nostrom et au championnat de France en Juin prochain, deux rendez-vous qualificatifs aux Jeux olympiques de Tokyo.

## 71 millions de dollars d'exportations de dattes en 2020

Les exportations algériennes de dattes ont atteint environ 71 millions de dollars en 2020, a indiqué, mercredi à Alger, la Directrice générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mme Bahloul Ouahiba, soulignant l'importance de développer l'industrie de transformation dans cette filière. S'exprimant lors de l'ouverture du Salon de la filière Datte (SIDABECH), organisé par la CACI sous le thème « Potentiels d'Exportation et de Transformation », Mme Bahloul a affirmé que la datte algérienne « commence à se positionner sur le marché international et régional ».

LES COTES OUEST DE LIBYE :

## La marine libyenne sauve 172 immigrés clandestins

La marine libyenne a annoncé samedi qu'une patrouille des garde-côtes avait secouru 172 immigrants clandestins au large des côtes ouest du pays. Selon un communiqué de la marine libyenne, les 172 personnes ont été secourues au large des côtes de la ville de Zawiya, à quelque 45 km à l'ouest de la capitale Tripoli, après que la patrouille a reçu un appel de détresse. « Dès que l'opération de sauvetage a été achevée, les immigrés clandestins ont été débarqués à la base navale de Tripoli, puis transférés au centre d'accueil d'Ain Zara (à Tripoli) », indique le communiqué. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, plus de 600 immigrants illégaux ont été ramenés en Libye au cours des 48 dernières heures. La Libye est devenue un point de départ privilégié pour des milliers d'immigrants clandestins qui traversent chaque année la mer Méditerranée pour tenter de rejoindre l'Europe.

RUSSIE :

## Cinq enfants tués dans une collision entre un minibus et un camion

Cinq enfants ont trouvé la mort vendredi dans le sud-ouest de la Russie dans une collision entre un camion et un minibus transportant une équipe de filles à un tournoi de basketball, ont annoncé les autorités locales. L'accident s'est produit sur une autoroute reliant la ville d'Astrakhan à celle de Stavropol lorsqu'un camion, qui effectuait un virage, s'est renversé sur le minibus transportant une équipe de basketball en provenance de Volgograd (sud). « Un camion et un minibus sont entrés en collision », a écrit sur sa page Instagram le gouverneur de la région de Stavropol, Vladimir Vladimirov. « C'est très difficile d'en parler... Cinq enfants ont été tués », a-t-il dit, en exprimant ses condoléances à leurs parents. Neuf autres enfants ont été hospitalisés, a déclaré un porte-parole du ministère de la Santé local, cité par l'agence de presse publique TASS.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : Cinq morts et 93 blessés en zones urbaines durant le week-end

Cinq morts et 93 blessés ont été enregistrés dans 82 accidents de la circulation survenus durant le week-end en zones urbaines, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Selon les données fournies par les services spécialisés de la sûreté nationale, l'élément humain demeure la principale cause de ces accidents, précise la même source. A cet effet, la DGSN renouvelle son appel aux usagers de la route à l'impératif respect du code de la route et à davantage de prudence et de vigilance durant la conduite, rappelant le numéro vert 1548 et celui des secours 17 mis à la disposition des citoyennes 24h/24 pour tout signalement.

BATNA:

## Décès de deux personnes emportées par les eaux pluviales à Amdoukal

Deux (2) personnes ont trouvé la mort, lundi matin, après avoir été emportées par les eaux pluviales ayant provoquées l'augmentation du niveau du cours d'eau du lieu-dit « Estah » dans la commune Amdoukal, a affirmé le chargé de l'information auprès de la direction locale de la protection civile, le lieutenant Zoheir Nekaâ. Le corps sans vie de la victime âgée de 40 ans a été retrouvé aux environs de 5h du matin après deux (2) heures de recherche, alors que le cadavre de la deuxième victime (36 ans) a été retrouvé par les brigades d'intervention vers 6 h30, selon les précisions fournies par la même source. La protection civile a mobilisé les moyens d'intervention nécessaires dont 4 unités de la brigade de plongeurs, la brigade cynotechnique et l'unité de recherche et d'intervention dans les lieux au relief difficile à la recherche des deux victimes, a ajouté la même source.

DECONFINEMENT EN France :

## Un espoir pour la reprise des vols Air Algérie ?

Le gouvernement français l'affirme : cette fois sera la bonne. En France, le processus de déconfinement en quatre grandes étapes qui débutera le 3 mai prochain et s'étalera jusqu'au 30 juin. Grâce à la campagne de vaccination en cours qui donne des résultats encourageants, les autorités se montrent confiantes sur les chances de succès de ce nouveau déconfinement. A partir du 9 juin, de date du début de la troisième étape du déconfinement, les touristes étrangers seront autorisés à se rendre en France. Mais ils devront présenter un « pass sanitaire ». Pass sanitaire : quelles modalités ? Les autorités françaises n'ont pas détaillé cette mesure. On ignore notamment si tous les pays seront concernés.